



Driss Lachguar préside à Bruxelles une rencontre sur «La place des Marocains du monde dans le champ politique européen»

Page 2

www.libe.ma

Libération

Directeur de Publication et de la Rédaction : **Mohamed Benarbia**

Prix: 4 DH

N°: 10524

Vendredi 30 Mai 2025

La loi encadrant l'enseignement supérieur passée
au crible par les compétences ittihadies

El Hassan Lachguar : *Il faut en finir avec la
réforme de la réforme pour adopter une vision
stratégique claire s'appuyant sur une évaluation
objective des expériences antérieures*



Le Sénégal et la Côte d'Ivoire
réaffirment leur soutien à l'initiative
marocaine d'autonomie

*L'Egypte exprime son appui à la souveraineté
des pays et leur intégrité territoriale*

Page 5



Page 3

Canicule précoce

Une vague de chaleur est prévue ce vendredi dans plusieurs provinces du Royaume, avec des températures oscillant entre 38 et 42 °C, a annoncé la Direction générale de la météorologie (DGM) dans un bulletin d'alerte de niveau de vigilance "orange".

Ces températures concerneront les provinces de Rabat, Nouaceur, Settat, Sidi Slimane, Sidi Kacem, Khémisset, Fès, Meknès, Chichaoua, Marrakech, Rehamna, Youssoufia, Béni Mellal, Fquih Ben Saleh, Aousserd, Oued Ed-Dahab, Assa-Zag, Es-Semara, Tata, Taroudant et El Kalaâ des Sraghna, fait savoir la DGM.



Actualité

Driss Lachguar préside à Bruxelles une rencontre sur "La place des Marocains du monde dans le champ politique européen"



- Quel est l'impact des Marocains du monde sur les politiques européennes ?
- Comment peuvent-ils influencer les décisions politiques ayant un effet sur le Maroc et sur les relations euro-marocaines ?
- Le modèle belge
 - Quels sont les éléments spécifiques du modèle belge qui en font une référence en matière d'intégration politique des Marocains du monde ?
 - Quelles sont les bonnes pratiques à tirer de ce modèle ?

A noter que cette rencontre devait être inaugurée par le Premier secrétaire, Driss Lachguar, ainsi que par Rudi Vervoort, ministre-président de la Région de Bruxelles-Capitale.

Des compétences marocaines venues de plusieurs pays européens y prendront part, notamment de France, d'Allemagne, d'Italie, d'Espagne, du Portugal, des Pays-Bas, de Suède, du Canada, des Etats-Unis, de la Russie et du Maroc, a fait savoir le Dr. Redouane Kadiri, président de l'Université des compétences marocaines à l'étranger.

En marge de cette rencontre, des réunions auront lieu entre la délégation itihadie et les représentants du Parti socialiste belge pour discuter des relations bilatérales et du rôle que peuvent jouer les Marocains du monde dans le développement des échanges et le renforcement des relations entre les deux pays.

Par ailleurs, une réunion interne de l'Université des compétences marocaines à l'étranger se tiendra avec ses cadres actifs à l'étranger, dans le but de renforcer l'organisation dans la région et de créer une coordination de la 13e région, sur le modèle des structures régionales au Maroc. Les résultats de ces rencontres encore en cours feront l'objet d'un suivi ultérieur.

Y.L

La Fédération des compétences marocaines à l'étranger, en partenariat avec l'Union socialiste des forces populaires, organise à Bruxelles une rencontre sur la place des Marocains du monde dans le champ politique européen – le modèle belge comme référence.

L'USFP sera représentée par une délégation conduite par le Premier secrétaire, Driss Lachguar, accompagné des députés Aïcha El Gorchy et El Hassan Lachguar, ainsi que Fatïha Seddas, membre du Bureau politique.

Cette rencontre tenue sous le thème :

"La place des Marocains du monde dans le champ politique européen : le modèle belge comme référence" se veut un sujet d'une grande importance qui reflète l'enracinement profond des Marocains du monde dans le tissu social, économique, politique et culturel de plusieurs pays européens.

De nombreux membres de la diaspora marocaine occupent aujourd'hui des responsabilités politiques de haut niveau, en tant que ministres ou gestionnaires de grandes villes européennes, ce qui illustre clairement leur participation dynamique à la vie politique dans les pays d'accueil.

Dans ce contexte, la rencontre vise à

aborder plusieurs axes et thématiques en lien avec cette question, notamment :

- Représentation politique
 - Comment les Marocains du monde sont-ils représentés dans les institutions politiques européennes ?
 - Quels sont les défis et les opportunités liés à leur participation politique ?
- Participation politique
 - Quels sont les facteurs influençant l'engagement politique des Marocains du monde dans les pays européens ?
 - En quoi le modèle belge peut-il servir de référence pour d'autres pays ?
- Influence politique

Momodu Koroma : La région de Dakhla-Oued Eddahab incarne une vision stratégique au service de l'Afrique de l'Ouest

La région de Dakhla-Oued Eddahab incarne une vision stratégique porteuse d'opportunités pour toute l'Afrique de l'Ouest, a affirmé, mercredi à Dakhla, l'ambassadeur de la République de Sierra Leone au Maroc, Momodu Koroma.

"Notre visite à Dakhla a pour objectif de prendre connaissance de la dynamique de développement que connaît cette région sous la conduite éclairée de Sa Majesté le Roi Mohammed VI", a souligné le diplomate sierra-léonais, accompagné de la consule générale de son pays à Dakhla, Zainab Candy.

Dans une déclaration à la presse, M. Koroma a réitéré la position constante de son pays en faveur de la souveraineté du Maroc sur son Sahara et de l'intégrité territoriale du Royaume, exprimant son engagement à consolider davantage les relations bilatérales dans les domaines d'intérêts communs.

Le diplomate sierra-léonais a également mis en avant l'importance de la vision de SM le Roi Mohammed VI concernant Dakhla, qui incarne un modèle de développement régional intégré, dont les retombées dépassent le cadre national.

Il a souligné que "les projets structurants réalisés ou en cours de réalisation dans cette région sont porteurs d'un potentiel évident pour toute la façade atlantique africaine", mettant en exergue l'impact économique et géopolitique de la région au service de

la coopération interafricaine.

Pour sa part, le président du Conseil régional, El Khatat Yanja, a souligné que cette visite s'inscrit dans la dynamique d'ouverture internationale que connaît la région, ajoutant que les échanges ont porté sur les moyens de renforcer les liens de coopération entre la Sierra Leone et la région de Dakhla-Oued Eddahab, notamment à travers une mission économique prévue prochainement à Freetown.

Le secteur de la pêche maritime, a-t-il poursuivi, constitue un axe stratégique dans lequel la région est pionnière et qui suscite l'intérêt croissant de nombreux investisseurs africains.

Au programme de ce déplacement figurent des visites de terrain à plusieurs projets structurants, dont le chantier du port de Dakhla Atlantique, l'unité industrielle de transformation de produits de la mer, et les principaux établissements d'enseignement supérieur.

L'ambassadeur devait avoir également des échanges avec des étudiants et des membres de la communauté sierra-léonaise installés à Dakhla.

Organisée par l'Agence marocaine de coopération internationale (AMCI), en coordination avec le consulat général de la Sierra Leone à Dakhla, cette visite s'inscrit dans le cadre du renforcement des relations bilatérales et de la consolidation de la coopération Sud-Sud.

Participation du Maroc à Doha à une table ronde sur "L'intelligence artificielle et la démocratie"

"L'intelligence artificielle et démocratie : protection des élections, de la confiance et de la gouvernance" a été au centre des discussions lors d'une session organisée, mercredi à Doha, dans le cadre de la conférence sur "L'intelligence artificielle et les droits de l'Homme", avec la participation du Maroc.

Lors de cette session, les intervenants ont souligné que, bien que l'IA offre des opportunités pour élargir la participation inclusive et renforcer la gouvernance démocratique, elle présente aussi de graves risques, mettant en garde contre la discrimination algorithmique, l'exclusion numérique, la désinformation médiatique, les contenus falsifiés (deepfake) et le recul de la transparence, autant de dangers menaçant l'intégrité des institutions démocratiques et les droits humains.

De même, plusieurs thématiques ont été abordées, notamment la protection de l'intégrité des élections, la liberté d'expression, le rôle de l'IA dans le renforcement de la confiance du public, l'inclusion politique et la transparence, en plus des stratégies pour contrer les fausses informations générées par l'IA.

A cette occasion, le chef du département des technologies, de l'espace numérique et des droits de l'Homme, et directeur de la communication par intérim au Conseil national des droits de l'Homme (CNDH), Abdelghani Bardi, a mis en exergue le défi posé par la désinformation, citant, dans ce sens, des exemples de plateformes médiatiques, désormais nombreuses, qui génèrent la totalité de leur contenu via des systèmes d'IA, davantage motivées par les revenus publicitaires et le nombre de vues que par la véracité de l'information.

Il a, ainsi, affirmé que les meilleures armes contre la désinformation sont la diffusion de contenus fiables, accessibles et de qualité, ainsi qu'un renforcement de la culture médiatique, insistant, par ailleurs sur le rôle de la presse crédible, de la société civile et des experts pour identifier les menaces, fournir des informations justes et faire face à ces défis.

De même, il a mis en avant l'expérience du CNDH, notamment dans l'observation électorale et la surveillance numérique.

Cette rencontre, tenue en coopération avec plusieurs institutions internationales, régionales et locales, s'assigne pour objectif d'explorer la double nature de l'IA à la fois comme outil de progrès et comme défi potentiel pour les droits humains et la démocratie.

La loi encadrant l'enseignement supérieur passée au crible par les compétences ittihadies

El Hassan Lachguar : Il faut en finir avec la réforme de la réforme pour adopter une vision stratégique claire s'appuyant sur une évaluation objective des expériences antérieures



Avec la participation de nombre de chercheurs universitaires, d'enseignants, d'experts et d'acteurs concernés par les questions relatives à l'enseignement supérieur, le Groupe socialiste-Opposition ittihadie à la Chambre des représentants et le secteur usfpéiste de l'enseignement supérieur ont organisé dans l'hémicycle une journée d'étude sous la thématique : « La loi encadrant l'enseignement supérieur après un quart de siècle : mai 2000/mai 2025 ».

Cette rencontre s'inscrit dans le processus enclenché par l'Union socialiste des forces populaires du débat public autour des grandes réformes en cours dans le pays se rapportant aux domaines économique, social, culturel et géopolitique, de même qu'elle traduit la détermination du parti des forces populaires quant à la contribution agissante au développement du système législatif marocain véhiculant assidûment les exigences du développement et les enjeux des grandes mutations socio-économique mondiales.

Les interventions des participants, tout en observant une objectivité constructive patente, se sont focalisées essentiellement sur les défis structurels auxquels est confrontée l'université marocaine et les enjeux ayant trait au projet de révision de la loi encadrant l'enseignement supérieur adoptée en 2000 et qui n'a pas été révisée en dépit des grandes mutations marquant l'évolution du pays, en particulier le système éducatif dans son ensemble.

Ainsi, dans son intervention, le ministre de l'Enseignement supérieur, de la Recherche scientifique et de l'Innovation, Azzeddine El Midaoui, a souligné que le nouveau projet de réforme se fonde sur trois piliers essentiels, à savoir la connectivité des politiques publiques, l'activation des textes de lois et l'autonomie de l'université, tout en mettant en avant que la réforme en question ne devrait pas être « une ré-

forme de la réforme » mais se doit d'être impérativement globale et profonde, de même que l'université est appelée à retrouver sa position en tant qu'espace de la recherche scientifique, la culture et la créativité...

Le responsable gouvernemental a, par ailleurs, indiqué que son département se penche activement sur la formulation du projet final, mettant l'accent sur la nécessité d'investir le temps législatif et scientifique dans le sens de l'ouverture d'un débat élargi en la matière.

Quant au député parlementaire El Hassan Lachguar, membre du Groupe socialiste-Opposition ittihadie à la Chambre des représentants, il a mis en avant que la réforme de l'enseignement supérieur au Maroc ne peut réussir sans dépasser le postulat de « la réforme de la réforme » et en adoptant une vision stratégique claire à long terme, s'appuyant sur l'évaluation objective des expériences antérieures...



Azeddine Midaoui
L'université est appelée à retrouver sa position en tant qu'espace de la recherche scientifique, de la culture et de la créativité

Il a affirmé en outre que l'organisation par le Groupe d'opposition ittihadie de cette journée d'étude s'inscrit dans le registre traditionnel de l'action du Groupe parlementaire usfpéiste dédié à l'élargissement du débat public autour des grandes problématiques sociétales, dont particulièrement celle relative à l'enseignement que « nous considérons comme une cause structurelle et historique qui transcende les contours de l'enseignement supérieur et englobe le système dans son intégralité ».

Dans cette veine, le député parlementaire ittihadie Lachguar a déploré avec virulence le freinage qui a obstrué le processus de réforme de l'enseignement supérieur, rappelant que la loi 01.00 émise en l'an 2000 à l'ère du gouvernement d'alternance a constitué une étape déterminante au milieu du processus de réforme.

Toutefois, a-t-il développé, le manque d'actualisation et d'adaptation à l'esprit de la Constitution de 2011, de la vision stratégique 2015-2030 et de la loi-cadre 51-17 a vidé ce processus de sa teneur initiale...

A cet égard, El Hassan Lachguar n'a pas manqué de formuler une critique acerbe à l'égard du gouvernement actuel pour avoir renoncé à nombre de dispositions initialement prometteuses (...).

Et de mettre l'accent sur la nécessité de faire de l'enseignement supérieur un droit démocratique accessible pour tous les Marocains à l'abri de la ségrégation spatiale ou sociale, appelant, à cet effet, à faire de cette journée d'étude une station efficiente de diagnostic de la réalité et à suggérer des révisions profondes à même de répondre aux aspirations de la jeunesse marocaine et d'affronter les défis du développement global...

Pour sa part, le secrétaire général du Syndicat national de l'enseignement supérieur, Habri El Habri, a estimé, dans son intervention, que l'enseignement supérieur n'est plus seulement une affaire sectorielle mais plutôt une question

grandement sociétale, en appelant à l'adoption d'une approche participative qui garantisse l'implication effective de l'ensemble des intervenants quant à l'édification d'une université publique forte et citoyenne.

De son côté, la représentante du secteur de l'enseignement supérieur ittihadie, Souâd Bennour, a relevé que l'USFP a constamment contribué à l'édification d'un enseignement supérieur productif et efficient, en appelant à concevoir une vision globale à même de faire de ce secteur un levier de la cohésion sociale...

Souâd Bennour a expliqué, d'autre part, que les « succès quantitatifs et qualitatifs enregistrés en matière d'enseignement supérieur ne peuvent occulter les échecs structurels, les proportions d'abandon scolaire demeurant très élevées (50%) en sus de taux de chômage inquiétants dans les rangs des lauréats (plus de 20%).

Par ailleurs, il convient de préciser que cette rencontre universitaire s'est appuyée sur une plate-forme d'encadrement présentée par la députée parlementaire Khaddouj Slassi qui a mis en avant les grandes mutations qu'a connues le monde par la grâce du progrès scientifique, mais aussi le rôle central joué par l'université quant à l'édification d'une « société de la connaissance ».

Ladite plateforme met l'accent sur le rapport manifeste entre la performance de l'enseignement supérieur et le progrès économique, social et démocratique des pays (...).

En outre, cela n'a pas manqué de formuler des questionnements centraux, à savoir :

- Quelle philosophie sera adoptée quant à la préparation d'un nouveau projet de loi ?
- Ce projet, aura-t-il l'audace suffisante pour dépasser l'échec des réformes successives ?
- Sera-t-il à même d'examiner les problématiques historiques et structurelles qui impactent le secteur en question ?...

Rachid Meftah

Un responsable palestinien salue l'action continue de SM le Roi Mohammed VI en faveur de la résilience du peuple palestinien

Le président du Département des affaires des réfugiés de l'Organisation de Libération de la Palestine (OLP), membre du Comité exécutif, Ahmad Abou Houli, a salué mercredi à Rabat, l'action continue de Sa Majesté le Roi Mohammed VI, Président du Comité Al-Qods, en faveur de la résilience du peuple palestinien.

Cité dans un communiqué de l'Agence Bayt Mal Al-Qods Acharif, le responsable palestinien a loué, lors de sa visite au siège de l'Agence, accompagné de l'ambassadeur de Palestine au Maroc, Jamal Choubaki, et du sous-secrétaire du Département des affaires des réfugiés et chef de projet, Anwar Hamam, la présence qualitative de l'Agence et ses activités à Al-Qods.

M. Abu Houli a également exprimé la volonté du Département des affaires des réfugiés de l'OLP de tirer profit de l'ex-

pertise de terrain de l'Agence Bayt Mal Al-Qods Acharif pour atténuer les souffrances des réfugiés à Al-Qods, notamment après la décision de fermeture des centres et écoles de l'Office de secours et de travaux des Nations unies pour les réfugiés de Palestine dans le Proche-Orient (UNRWA), dans la Ville Sainte et le camp de Shu'fat, ainsi que le ciblage de son centre de formation professionnelle dans le camp de Kalandia.

Pour sa part, le directeur chargé de la gestion de l'Agence Bayt Mal Al-Qods Acharif, Mohamed Salem Cherkaoui, a présenté un aperçu des efforts de l'Agence et des résultats de ses initiatives au cours des derniers mois à Al-Qods et à Gaza, notamment dans les domaines de l'éducation, de la santé, des programmes d'aide sociale et du développement humain, conformément aux Hautes Directives de Sa Majesté le Roi Mohammed VI, Président du Comité Al-Qods.



Colloque sur la politique pénale et la santé mentale à Fès



"**P**olitique pénale dans le domaine de la santé mentale et psychologique: réalité et perspectives" est le thème du colloque scientifique qui aura lieu, les 30 et 31 mai à Fès, à l'initiative du Laboratoire d'études juridiques et de transformation numérique de la Faculté des sciences juridiques, économiques et sociales de Fès.

Initié en partenariat avec la Commission régionale des droits de l'Homme de Fès-Meknès et en coordination avec la Direction préfectorale de la santé et de la protection sociale et l'Observatoire marocain des prisons, ce colloque vise à jeter la lumière sur des problématiques auxquelles est confronté le secteur de la santé mentale, indique un communiqué des organisateurs.

La rencontre sera l'occasion, par ailleurs, de se pencher sur la réalité de la santé mentale au Maroc, la criminalité des personnes atteintes de maladie mentale et ses répercussions sur la sécurité des citoyens et de leurs biens.

Elle devrait aborder, également, des sujets liés à la responsabilité pénale et civile des personnes atteintes de troubles mentaux, leurs droits dans la législation pénale et au rôle de l'expertise judiciaire dans la détermination de cette catégorie.

Quatre sessions sont prévues dans le cadre de ce colloque sur les thèmes "Santé

mentale et psychologique : une approche sociologique et juridique", "Responsabilité civile et pénale résultant des actes des personnes atteintes de troubles mentaux", "Preuve et sanction des crimes commis par des personnes handicapées mentales" et "Insituations thérapeutiques et pénales et réadaptation des personnes atteintes de troubles mentaux".

Le but de la rencontre est aussi d'identifier les faiblesses de l'approche législative et pratique du phénomène de la criminalité des personnes atteintes de troubles mentaux et de proposer des solutions pour les surmonter.

L'OMS indique qu'environ une personne sur huit dans le monde, soit près d'un milliard de personnes, vit avec un trouble mental. Ces troubles peuvent altérer la pensée, la régulation des émotions et le comportement. Les troubles anxieux et les troubles dépressifs sont les plus fréquents.

Selon le ministère de la Santé, cité par le communiqué, 17% de la population marocaine souffre de troubles mentaux, tandis que l'offre en soins est insuffisante et estimée à 2330 lits répartis sur 34 établissements hospitaliers.

La même source fait état, dans le même cadre, de 343 médecins psychiatres, dont seulement 47 exercent dans le secteur public.

L'INPPLC lance le processus d'examen de la mise en œuvre de la Convention de l'UA sur la lutte contre la corruption

L'Instance nationale de la probité, de la prévention et de la lutte contre la corruption (INPPLC) a lancé, mercredi, le processus d'examen de la mise en œuvre de la Convention de l'Union africaine sur la prévention et la lutte contre la corruption, en présence de représentants des départements ministériels concernés, d'instances constitutionnelles, de la société civile et du secteur privé.

Intervenant à cette occasion, le président de l'INPPLC, Mohamed Benalilou, a estimé que cet exercice "constitue un élément central dans la consolidation de la culture de la transparence et le renforcement de l'efficacité collective face au fléau de la corruption", indique un communiqué de l'Instance. Selon la même source, M. Benalilou a ajouté que cette rencontre est une opportunité idoine pour "présenter le modèle marocain dans la gestion des questions impliquant une pluralité d'intervenants et une divergence de points de vue, ainsi que pour tester notre capacité collective à coordonner l'action commune".

Il a également affirmé que la lutte contre la corruption n'est pas une responsabilité sectorielle ou institutionnelle, mais bien une responsabilité nationale collective, où chaque composante joue un rôle complémentaire dans un engagement basé sur la détermination, la sincérité et l'implication.

De même, le président de l'INPPLC a relevé que "l'examen de ce processus n'est

pas une finalité en soi, mais une occasion pour redéfinir les priorités, corriger les processus et développer des politiques qui prennent en compte les questions de probité, de transparence, de prévention et de lutte contre la corruption.

Cette rencontre, a-t-il poursuivi, constitue "un moment de mobilisation collective afin d'exprimer une conviction fondamentale, à savoir que l'engagement du Maroc dans ce chantier continental est volontaire et souverain et illustre la volonté du pays d'honorer ses engagements à l'échelle continentale vis-à-vis des dispositions de la Convention africaine, mais aussi une réponse au besoin national d'évaluer la compatibilité de notre système avec les standards internationaux et régionaux y afférents".

Par ailleurs, M. Benalilou a appelé à un engagement global, responsable et transparent pour réussir cet examen, précisant que la présentation de données précises et claires incarne, "notre volonté d'élaborer un rapport national conjoint qui reflète l'effort collectif du Maroc dans la lutte contre la corruption et son engagement au niveau continental".

En outre, il a exhorté l'ensemble des partenaires à faire de cet examen une occasion de renforcer le front national intérieur contre la corruption, d'unifier les efforts et de mettre en avant le leadership marocain au niveau continental, en termes d'engagement, d'impact et de résultats.





Nasser Bourita reçoit un message écrit adressé à SM le Roi par son Excellence le Président égyptien

L'Égypte soutient la souveraineté des pays et leur intégrité territoriale

Le ministre des Affaires étrangères, de la Coopération africaine et des Marocains résidant à l'étranger, Nasser Bourita, a reçu, mercredi à Rabat, le ministre égyptien des Affaires étrangères, de l'Immigration et des Affaires des Égyptiens à l'étranger, Dr Badr Abdel Aaty.

Lors de cette rencontre, M. Bourita a reçu de son homologue égyptien un message écrit adressé à Sa Majesté le Roi Mohammed VI, que Dieu L'assiste, par son Excellence le Président Abdel Fattah Al-Sissi.

Le message du Président de la République Arabe d'Égypte à SM le Roi Mohammed VI, que Dieu L'assiste, traduit la volonté des dirigeants des deux pays de consolider la dynamique positive que connaissent les relations entre le Royaume du Maroc et la République Arabe d'Égypte et de les hisser à des horizons plus larges

de coopération et de complémentarité, au service des deux pays frères.

Par ailleurs, le ministre égyptien des Affaires étrangères, de l'Immigration et des Affaires des Égyptiens à l'étranger a réaffirmé mercredi à Rabat, l'attachement de la République Arabe d'Égypte aux positions et principes contenus dans le Communiqué conjoint du 10 mai 2022, publié à l'issue de la visite au Maroc de l'ancien chef de la diplomatie égyptienne.

Dans une déclaration à la presse à l'issue de sa rencontre avec Nasser Bourita, Dr Badr Abdel Aaty a souligné que les positions qui régissent la politique étrangère de l'Égypte consistent en la préservation de la souveraineté des États et de leur intégrité territoriale, la non-ingérence dans les affaires intérieures des pays et l'action pour la réalisation du développement économique des peuples.

Séminaire régional du Comité des 24 de l'ONU

Le Sénégal et la Côte d'Ivoire réaffirment leur soutien à l'initiative marocaine d'autonomie

Le Sénégal a réaffirmé, lors du séminaire régional du Comité des 24 de l'ONU (C24) tenu récemment à Dili au Timor-Leste, son soutien à l'Initiative marocaine d'autonomie, la considérant comme la solution de compromis au différend régional autour du Sahara marocain.

"Mon pays exprime son soutien à l'Initiative marocaine d'autonomie en tant que solution de compromis conforme au droit international, à la Charte des Nations Unies et aux différentes résolutions du Conseil de sécurité et de l'Assemblée générale", a souligné le Représentant permanent adjoint du Sénégal auprès de l'ONU à New York, l'ambassadeur Diamane Diome.

Lors de ce séminaire, le diplomate sénégalais a relevé que l'Initiative marocaine, qualifiée de sérieuse et crédible dans les résolutions successives du Conseil de sécurité depuis 2007, bénéficie d'un soutien international croissant accompagné d'une reconnaissance grandissante de la souveraineté du Maroc sur ses provinces du Sud.

Il a rappelé que 117 pays, soit plus de 60% des États membres de l'ONU, dont deux membres permanents du Conseil de sécurité, soutiennent cette Initiative, notant que dans "cette dynamique de soutien assumé à une cause juste, mon pays se réjouit d'avoir ouvert, le 5 avril 2021, à côté de plus de trente autres États membres des Nations Unies, un Consulat général dans le Sahara marocain".

M. Diome a, en outre, mis en avant les réalisations accomplies par le Maroc en matière de promotion des droits de l'Homme dans ses provinces du Sud, saluées par le Conseil de sécurité, notamment dans sa résolution 2756.

Il a également salué la politique d'investissements substantiels et les projets mis en œuvre dans le cadre du nouveau modèle de développement du Sahara marocain, lancé par Sa Majesté le Roi Mohammed VI en 2015 avec un budget de plus de 10 milliards de dollars.

Cette dynamique atteste de l'ambition du Royaume de concrétiser un avenir durable aux populations de ses provinces du Sud par la promotion du développement socio-économique et culturel, a-t-il dit.

Par la même occasion, le diplomate séné-



galais a salué la participation de représentants démocratiquement élus du Sahara marocain aux différents travaux du Comité des 24 de l'ONU.

Il a, par ailleurs, salué le plein respect du cessez-le-feu par le Maroc, ainsi que sa coopération de bonne foi avec la MINURSO, exhortant les autres parties à s'abstenir de tout acte dommageable au processus politique.

Il a, de même, évoqué le travail de l'Envoyé personnel du Secrétaire général de l'ONU pour le Sahara marocain, Staffan de Mistura, en vue de la relance du processus politique sous les auspices exclusifs des Nations Unies.

M. Diome a invité le Maroc, l'Algérie, la Mauritanie et le "polisario", à s'engager de bonne foi en faveur du processus des tables rondes de Genève sous le même format des précédentes éditions.

Par ailleurs, il a appelé à une meilleure collaboration avec les programmes et agences des Nations Unies pour une prise en charge optimale des droits fondamentaux des populations des camps de Tindouf, en l'occurrence leur liberté d'expression et d'association ainsi que l'accès à l'aide humanitaire internationale.

Le diplomate sénégalais a enfin réaffirmé le soutien total de son pays à l'intégrité territoriale du Maroc et à sa pleine souveraineté sur ses provinces du Sud.

Même son de cloche pour la Côte d'Ivoire qui a réitéré, à l'occasion du séminaire régional du C24, son "plein appui" à l'initiative d'autonomie présentée par le Maroc pour clore définitivement le différend régional autour du Sahara.

"Mon pays, tout en saluant les efforts considérables du Royaume du Maroc pour parvenir à une solution de compromis à ce différend, voudrait réaffirmer son plein appui à l'initiative de large autonomie pour le Sahara".

Il a affirmé que l'initiative d'autonomie, qualifiée de sérieuse et crédible par le Conseil de sécurité dans ses résolutions successives depuis 2007, est conforme au droit international, à la Charte et aux résolutions pertinentes des Nations Unies.

"Elle a la particularité de prendre en compte les spécificités du Sahara marocain, en donnant l'occasion à ses habitants de s'impliquer activement dans la gestion de la vie politique et socio-économique de cette région",

a-t-il relevé, notant que ces populations choisissent librement leurs représentants locaux et nationaux, lors des différentes élections démocratiques organisées régulièrement dans le Royaume.

Dans ce cadre, le diplomate ivoirien a salué la participation aux travaux du C24, de certains élus du Sahara marocain issus de ces scrutins.

Sur le plan économique, il a fait observer que les populations des provinces du Sud bénéficient des dividendes des investissements massifs engagés par le Royaume dans le cadre du nouveau modèle de développement lancé en 2025, ajoutant que ces réalisations ont significativement relevé le niveau de vie des habitants et amélioré l'indice de développement humain du Sahara marocain.

L'intervenant a également mis en avant le renforcement du rôle des Commissions régionales des droits de l'Homme à Laâyoune et Dakhla et la coopération exemplaire du Maroc avec le Haut-Commissariat des droits de l'Homme.

Ces initiatives et actions louables prises par le Royaume méritent d'être saluées et attestent de la crédibilité de l'initiative de large autonomie qui confère aux habitants du Sahara marocain de nombreuses et importantes prérogatives.

Par la même occasion, le diplomate ivoirien a renouvelé le plein soutien de son pays au processus politique mené sous l'égide exclusive des Nations Unies en vue d'aboutir à une solution politique, réaliste, pragmatique et durable, soulignant que l'ONU est le cadre approprié pour parvenir à un règlement pacifique et définitif à ce différend régional.

Il a, dans ce cadre, évoqué les efforts déployés par le Secrétaire général de l'ONU, Antonio Guterres, et de son envoyé personnel pour le Sahara marocain, Staffan de Mistura.

L'intervenant a, par ailleurs, salué le respect par le Maroc des Accords militaires, tout en invitant les autres parties au respect du cessez-le-feu et à une franche coopération avec la MINURSO.

Il a conclu en exhortant toutes les parties prenantes à rester mobilisées tout au long du processus politique afin de parvenir à un règlement pacifique du différend régional autour du Sahara marocain.

Settat : De la fierté à la désillusion urbaine

Il y a quelques années, la ville de Settat figurait parmi les premières agglomérations marocaines à proclamer – avec fierté – l'éradication totale des habitats précaires faits de tôles et de matériaux de fortune. Pourtant, il suffit aujourd'hui d'emprunter l'avenue Moulay Slimane, reliant les quartiers de « Pam » et de « Many », pour constater, sans l'ombre d'un doute, que ces déclarations triomphales se sont heurtées de plein fouet à la dure réalité.

Le chaos y est total : occupation illégale et anarchique de l'espace public, amas d'ordures, odeurs nauséabondes, nuisances sonores incessantes, chiens errants et bétail divaguant... Le tableau, d'un surréalisme affligeant, témoigne d'un effondrement manifeste des conditions élémentaires d'un cadre de vie digne. Dans un tel contexte, parler de développement urbain ou d'équité territoriale relève de l'absurde.

Au cœur de cette dégradation, les habitants se retrouvent piégés entre l'indifférence criante et l'abandon institutionnalisé. Aucun interlocuteur officiel ne se manifeste ; le silence des autorités locales est assourdissant, et le chef de l'arrondissement brille par son absence, laissant les deux quartiers face à un avenir aussi incertain qu'inquiétant. Dans ce vide administratif, les citoyens n'ont d'autres recours que les plaintes collectives. Notre alter ego, Al Itihad Al Ichtiraki a ainsi reçu copie d'une plainte adressée aux autorités compétentes, sollicitant une intervention urgente pour restaurer un minimum de dignité et de salubrité.

Le marché informel, qui s'est progressivement étendu au détriment de cet espace vital, ne représente plus un simple dysfonctionnement ponctuel : il est devenu un fléau multiforme. Selon ladite plainte, les signes de dégrada-

tion sont nombreux : montagnes de déchets, embouteillages chroniques, emprise totale des rues par des charrettes et des triporteurs, meutes de chiens errants semant la terreur, pollution sonore provoquée par des haut-parleurs assourdissants, sans oublier un langage vulgaire et outrancier qui offense la décence publique et perturbe le quotidien de toutes les générations.

Le tout se déroule au vu et au su de tous, y compris aux abords immédiats de la mosquée Al Firdaws, dont les alentours se sont transformés en décharge sauvage, dans un mépris flagrant pour la sacralité des lieux.

Mais la tragédie ne se limite pas aux seuls désordres environnementaux. Elle touche au plus profond de l'humain. L'accès des ambulances et des véhicules d'urgence au quartier est désormais impossible, mettant en danger la vie des habitants à tout moment. Les résidents se remémorent, avec une tristesse poignante, le décès d'un agent des douanes, dont les amis furent contraints de transporter le cercueil à bras d'homme à travers des ruelles étroites et saturées, dans l'impossibilité d'atteindre le cimetière à temps. Une scène qui résume l'ampleur de la détresse, posant avec acuité la question de la dignité humaine, jusque dans la mort.

Les élèves des établissements scolaires privés ne sont pas épargnés : les bus assurant leur transport sont fréquemment bloqués, forçant les familles à chercher des solutions de fortune, en l'absence de tout soutien des autorités de tutelle. Les personnes âgées et les malades, quant à eux, ont perdu la quiétude à laquelle ils devraient aspirer : leur quartier, censé être un havre de repos, est devenu un foyer de nuisances, de désordre et de dangers sanitaires.

Le constat est d'autant plus amer que cet espace, au positionnement



stratégique au sein du tissu urbain, aurait dû devenir un pôle structurant, porteur de qualité de vie et catalyseur de services publics adaptés. Mais en l'absence d'une vision de gestion claire et face à la passivité complice des autorités locales, le lieu s'est mué en point noir, interpellant la crédibilité des institutions et leur engagement réel en faveur du bien commun et de l'ordre public.

En définitive, les habitants désabusés ne réclament pas l'impossible.

Ils aspirent simplement à leur droit à la propreté, à la sécurité et à la tranquillité – une trilogie élémentaire qui résume les exigences minimales d'une citoyenneté respectée. Reste à savoir : quelqu'un daignera-t-il entendre leur appel ? Ou les quartiers de « Pam » et de « Many » sont-ils condamnés à côtoyer chaque jour les ordures, les bêtes et les chiens, dans un vacarme perpétuel et un vide institutionnel abyssal ?

J.G

Table ronde sur la protection des jeunes contre la drogue et la violence à l'école

Le Forum de la créativité et de la citoyenneté a organisé, récemment, en collaboration avec l'Association des parents d'élèves du collège Sidi Momen à Casablanca, une table ronde sur le thème "Protégeons les jeunes contre la drogue et la

violence à l'école". Cette initiative vise à sensibiliser la communauté aux dangers de la drogue et de la violence dans le milieu scolaire et à partager les expériences et les expertises entre les différents acteurs concernés par la protection des jeunes.

La table ronde a réuni plusieurs personnalités, notamment le juge Younes Habrouk, juge des mineurs à Safi, le Dr. Mustapha Amirich, chef du service de santé publique à la Direction régionale du ministère de la Santé et de la Protection

sociale à Casablanca-Settat, le Dr. Mohamed Abou El Qasim, chef du service des affaires éducatives à la Direction provinciale de l'Éducation et de l'Enseignement primaire et sportif à Sidi Bernoussi, chercheur en éducation et formation, le Dr. Hanane Zahra, médecin légiste et experte en traitement de l'addiction, les professeurs Abdellah Lourhchit, acteur associatif et journaliste, Karaouan Hicham, directeur du collège Sidi Momen, ainsi que Hicham Tamar, président de l'Association des parents d'élèves.

Le débat a été animé par le Dr. Jamal Fikri, vice-président du Centre marocain des études et des recherches en droits de l'homme et en communication.

Dans son intervention, le juge Younes Habrouk a souligné

l'importance de la sensibilisation juridique des jeunes à leurs droits et devoirs, en se référant à plusieurs articles et dispositions du code pénal et aux sanctions et amendes qui en découlent. Il a insisté sur le fait que "nul n'est censé ignorer la loi".

Les participants ont formulé plusieurs recommandations importantes, notamment la nécessité de renforcer le rôle de la famille et de l'école dans la prévention de la drogue et de la violence et de fournir un soutien psychologique et social aux jeunes.

Il convient de noter que cette initiative fait suite à la réussite de la première édition de la table ronde tenue au collège Salah Eddine Al Ayoubi à Casablanca.

Par Thami Rhabbari



Incendie dans la forêt de Houara

Arrestation d'un individu soupçonné d'incendie volontaire



Le Procureur général du Roi près la Cour d'appel de Tanger a annoncé que suite à l'incendie qui s'est déclaré à la forêt de Houara située dans la commune de Gueznaia à Tanger, ravagant de vastes superficies, le Parquet, aussitôt alerté, a donné ses instructions à la Gendarmerie Royale en vue de l'ouverture, en urgence, d'une enquête pour élucider les causes et les circonstances de cet incident.

Les premiers résultats de l'enquête ordonnée par le Parquet ont abouti à "l'interpellation d'un individu dans les parages, en possession d'un sac dont la fouille a permis la saisie de dix briquets, d'une pipe à cannabis et d'un couteau de petite taille", a indiqué le Procureur général du Roi près la Cour d'appel de Tanger, mercredi dans un communiqué, ajoutant qu'"il a été décidé de

placer le suspect en garde à vue pour les besoins de l'enquête et pour clarifier les tenants et aboutissants de cet incident".

Le mis en cause a été déféré mercredi devant le Parquet et après son interrogatoire, il a été décidé de présenter une demande d'ouverture d'une enquête à l'encontre du prévenu pour son implication présumée dans les crimes de déclenchement volontaire de feux de forêt, de consommation de drogues et de possession illégale d'armes, suite à quoi le juge d'instruction a ordonné l'incarcération du suspect dans la prison locale Tanger 2, précise la même source. Le Parquet informera l'opinion publique des résultats de l'enquête une fois achevée, dans le cadre de la communication et de la bonne application de la loi, conclut le communiqué.

Tournage à Tanger de l'émission "Chinese Restaurant"

Place à la diplomatie culinaire maroco-chinoise

Pour éviter de se sentir seuls, comme il est le cas de quelques auteurs marocains, tel Abdelhamid Jmahri, « Dhahabna ilaa Assine wa rajaena mina almoustaqbal » (un bel ouvrage avec des émotions fortes, riches et variées ; un récit captivant, l'œuvre a réussi son pari), Tayeb Bayad, « Iktichaaf Assine. Rihhlat Maghribi ilaa ardh attaninine » (des descriptions précises, parfois trop précises ; l'exactitude des faits l'emporte sur l'imaginaire et la légèreté, toutefois, une offre à forte valeur ajoutée ; nouvelles perspectives et approche pleine de bon sens), et Fathallah Oualalou, « La Chine et nous : Répondre au second déplacement » (ouvrage plus ou moins scientifique, objectif, tout en reposant sur des faits et données), un groupe de jeunes chinois ont quitté leur zone de confort afin d'aller à la rencontre de ces 3 auteurs dans le but de célébrer ensemble les « Jiaozi », « Baozi » et la « Hot Pot » (Fondue Chinoise), « Tajines », « Couscous » et « Besstila », tout en servant des clients locaux et internationaux à Tanger lors de l'émission emblématique « Chinese Restaurant » ; et pas seulement cela, mais aussi faire les courses, accueillir les clients, décorer les tables, placer les couverts dans l'ordre d'utilisation, concevoir les menus, donner des conseils, prendre les commandes, facturer, encaisser l'argent, nettoyer les tables après le départ des clients, laver la vaisselle et faire le grand ménage.

Si on connaît un peu les coutumes chinoises, ce n'est pas surprenant ; même les présidents des universités chinoises et leurs staffs nettoient assez souvent les tables des bibliothèques avant le début de chaque semestre. Et les étudiants sont chargés de porter des balais et des pelles à poussière pour tenir le campus propre. Même lorsque les étudiants

s'inscrivent à un événement, conférence ou forum d'envergure nationale ou internationale, manifestations culturelles ou sportives, ils ne reçoivent pas d'argent, mais un prix honorifique sous forme de certificat. « Être au service de la communauté » signifie œuvrer activement au bien-être d'autrui et contribuer à la cohésion sociale.

L'esprit de communauté est particulièrement fort en Chine et constitue une composante considérable de la culture et de la société chinoises. Ce fort sentiment se traduit en premier lieu par l'importance accordée aux relations familiales et sociales. La famille passe avant tout, considérée ainsi comme la pierre angulaire de la société, et les liens entre les différentes générations sont très étroits, guidés par un respect inébranlable et une attention mutuelle.

Voyons de plus près la composition des stars chinoises de « Chinese Restaurant » de Tanger. Parmi elles, on trouve Huang Xiaoming, une célébrité incontestée du cinéma chinois, avec 60 millions de fans sur les réseaux sociaux ; Ding Yuxi, héros des séries romantiques ; Shen Yue, actrice et icône de la nouvelle génération chinoise, symbole d'une Chine ouverte sur le monde, tout en inspirant une génération de jeunes chinoises ; Zhai Xiaowen, acteur et chanteur, symbole de la jeunesse dorée de Chine ; Jiang Yan, grande spécialiste de l'humour, qualité essentielle qui enrichit le quotidien, le rend plus joyeux tout en créant un environnement positif ; Patrick Nattawat Finkler, acteur, chanteur et mannequin germano-thaïlandais qui a su s'imposer en Chine, même si la langue chinoise n'est pas sa langue maternelle ; Lin Shuwei, appelé aussi Jack Lin, une sommité dans le monde de la cuisine



chinoise. Et être classé parmi les 50 meilleurs chefs de Chine n'est pas seulement l'une des plus hautes distinctions, mais une sorte de modèle pour les générations futures de chefs ; là où la cuisine est un art, une religion. Sans oublier naturellement la jeune influenceuse marocaine Dina Ottmani qui sert de pièce charnière, de tampon entre le groupe chinois et la population locale, vu le grand écart entre la culture marocaine et la culture chinoise.

Manger en Chine ne se limite pas à satisfaire ses besoins les plus rudimentaires ; c'est un aspect fondamental de la cohésion sociale et du sentiment d'appartenance à ce grand pays. Selon la culture chinoise, partager un repas est signe de respect mutuel, de convivialité et d'harmonie, et il constitue ainsi un élément clé qui permet de renforcer les liens familiaux, amicaux et professionnels.

En Chine, l'harmonie est

considérée comme le fondement de la coexistence sociale. Elle signifie une coexistence respectueuse, la faculté d'écouter attentivement et de respecter l'autre, tout en préservant une paix durable et une entente tacite au sein de la communauté. Cette harmonie est toujours axée sur la « voie du juste milieu » tout en évitant zizanie, des positions extrêmes et tout genre d'affrontement.

De nombreux plats ont une signification symbolique en Chine, notamment lors des fêtes. Par exemple, les Jiaozi (raviolis chinois) sont servis de préférence pendant le Nouvel An Chinois, tout en incarnant bonheur, prospérité et richesse, car ils ressemblent à l'ancienne monnaie chinoise. Les repas pris en compagnie sont des moments forts en Chine, célébrant ainsi l'esprit d'équipe, la communauté, tout en mettant en valeur une identité culturelle commune et un lien et contrat social, pérennisé dans le

temps et l'espace.

L'une des dernières émissions « Chinese Restaurant », réalisée à Colmar, France, a connu presque 3 milliards de vues, et il est tout à fait raisonnable d'espérer que le tourisme marocain en bénéficie à long terme, d'autant plus que la jeunesse chinoise est très curieuse, ouverte aux cultures différentes et à des idées innovantes. La soif du savoir est ancrée dans la société chinoise, qui se traduit souvent par une mobilité accrue. Confucius oblige, qui a parcouru le vaste pays pendant 14 ans ; et tous ces voyages ont été une source d'inspiration qui ont nourri ses observations, ses récits, sa réflexion, son œuvre et ses préceptes. Comme l'a dit un de ces jours Ibn Battouta : « Voyager vous laisse d'abord sans voix, avant de vous transformer en conteur. »

Par Mourad Alami

Ancien universitaire au Maroc, Allemagne et Chine : Anhui, Chongqing et Hainan

Mots flechés

Par Abou Salma
abousalma10@gmail.com

Jeux & Loisirs

VAGUE À L'ÂME	PERSONNE ANONYME	TERRE GRECQUE	DE BAS EN HAUT: BEAUCOUP	DÉMONSTRATION	NATUREL	EN FRICHE	GARDÉE AVEC RANCUNE
		EXISTER			DOUX LOGIS		
COLLE		FILS D'APOLLON			DÉRISION		
LIAISON				MENU			
			VÈNERE PREMIÈRE-NÉE				AXE POUR LES ROUES
VÉTÉRINAIRE ASSEMBLÉE				SAPÉS	NACRÉE	ANNONCE UNE SUITE	
MÉTAL	POSITION	CARDINAUX		SAPÉS			NOMMÉ
		FORME D'AVOIR PRISONS			EN PRIME	POSSESSIF	
VIEILLE				FOND DU PANIER		ARBRE CONIFÈRE	
SYMBOLE DU NÉON		ARTICLE ESPAGNOL			ASSISE	ABER	EN EFFET BOX
		ALUMINIUM	INTERDIT GRAND ARBRE				
MOI	FATIGUÉ			VOYELLES			FIN DE VERBE
	RADIUM			VOYELLES			
HALTE					OPÉRA		
CRACK		ATTACHER				ÂGE	

Solution mots flechés d'hier

	B	PERSONNE ANONYME	TERRE GRECQUE	G	DE BAS EN HAUT: BEAUCOUP	DÉMONSTRATION	D	NATUREL	I	EN FRICHE	GARDÉE AVEC RANCUNE
	GLU		EXISTER	E			TRE		N	ID	
COLLE	UNION		FILS D'APOLLON	O			MINCE				
LIAISON						MENU					
	VETO				VÈNERE PREMIÈRE-NÉE		ADORE			N	
VÉTÉRINAIRE ASSEMBLÉE	SENAT					SAPÉS	NACRÉE			ET	
MÉTAL	L	POSITION	CARDINAUX	I		SAPÉS					NOMMÉ
	OR										
			FORME D'AVOIR PRISONS	O					EN PRIME		SÀ
VIEILLE	AGÉE										IF
SYMBOLE DU NÉON	NE		ARTICLE ESPAGNOL	E					ASSISE		EF
	EGO		ALUMINIUM		INTERDIT GRAND ARBRE						LUE
MOI	LAS		FATIGUÉ								
			RADIUM								
HALTE	RELAIS										
CRACK	AS		ATTACHER								

<p>Directeur de la Publication et de la Rédaction Mohamed Benarbia</p> <p>Secrétaire général de la rédaction Mohamed Bouarab</p> <p>Rédaction Hassan Bentaleb Alain Bouthy Mourad Tabet Wafaa Mejdoubi Mehdi Ouassat Rachid Meftah</p> <p>Responsable des ressources humaines Atika Rachdi</p> <p>Directeur artistique Fouad Ezzafrir</p>	<p>Service technique Khadija Sabi (Responsable) Myriem Rehane Khadija Halafi Mariama Farki Elkandoussi Elmardi</p> <p>Révision Abdelmoumeïn Warrach</p> <p>Secrétariat Asmaa Tabaa</p> <p>Photographe Ahmed Laaraki Correspondants Ahmadou El Katab (Lafyoune) Abdelali khallad (Essaouira)</p> <p>Collaborateurs Chouaib Sahnoun Khalil Benmouya</p>	<p>Adresse de la Rédaction 33, Rue Amir Abdelkader B.P. 2165 - Casablanca Maroc</p> <p>E-mail: Liberation@libe.ma Téléphone: 0522 61.94.04</p> <p>Fax de la rédaction: 0522 62.09.72</p> <p>Service annonces et publicité E-mail: annoncesliberation@libe.ma Youssef El Gahs Mouna El Youssoufi Loubna Baghdadi Latifa Mounib Rkia Ait Dahman Siham Zaïher Fadwa Choukri</p>	<p>44, Avenue des E.A.R 3^{ème} Etage - Casablanca Tél: 0522 31.00.62 0522 62.32.32 0522 60 23 44 Fax: 0522 31.28.10</p> <p>Imprimerie Les Editions Maghébines</p> <p>Distribution SAPRESS Dossier de PRESSE 130/64</p> <p>Site web: www.libe.ma</p> <p> Journal Libération</p> <p> Libération Maroc</p> <p> 2017 www.ojd.ma</p>
--	---	---	---

Mots croisés

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10
1										
2									■	
3			■			■				
4					■					
5										■
6				■				■		
7								■		
8						■				
9		■			■					
10								■		

HORIZONTALEMENT

- 1- Elle n'est pas de ce monde
- 2- Philosophe andalou
- 3- Règle - En les - Personnel
- 4- Sou du Pérou - Faiseur de vers
- 5- Incroyable
- 6- Poussés - Argon - Epoque
- 7- Evalués - L'absent
- 8- Fit grandir - Refus de justice
- 9- Eclos - Vieux poids
- 10- Il a un pupille - Plus neuf

VERTICALEMENT

- 1- Sans se presser
- 2- Possible
- 3- Note - Battent contre le quai
- 4- Système d'arrêt - Tunique de l'œil
- 5- Lentille - Première capitale du Japon
- 6- Cobalt - Armé - Métal
- 7- Va dans la mortaise - Avant l'ONU
- 8- Plante lacustre - Bouclier
- 9- Demi-sœurs
- 10- En mauvais état - Choisisse

Solution mots croisés d'hier

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10
1	F	L	U	V	I	A	T	I	L	E
2	A	U	■	A	S	S	I	S	E	S
3	U	M	A	■	L	E	N	T	■	O
4	S	I	R	D	A	R	■	H	A	N
5	S	E	R	U	M	■	A	M	I	■
6	E	R	E	S	■	C	R	E	D	O
7	M	E	T	■	O	U	R	■	E	S
8	E	■	E	N	C	R	I	E	R	S
9	N	I	E	E	■	E	M	S	■	U
10	T	E	S	T	E	■	E	T	R	E

Grilles de sudoku

Facile									Moyen									
1	6		8			7		3										
4		8		9						4	8			1	6	7		
	3			7	6			9		7		1	6				4	
		4				9	5		2	6				7				
		1	9		4	3			5	1	6			9	8			
	9	2				6				7					2	1		
	2		6	1			8		9		6	8			1			
				4		5	6		7	1	5		9		3			
9	6				5		2	7										
Difficile									Expert									
1				9		2				3	8	1						
				5	8			4	2			7				8		
	5	1				3				7			2				1	
								2					5	1				
7			9	4	5			8	5	6					3	4		
4											2	4						
	2			6		5			7		1					9		
8			3	7						8		5						3
	3	5				8						2	6	4				

Rappel des règles

Remplir chaque carré de 9 cases par des chiffres allant de 1 à 9. Aucun de ces chiffres ne doit apparaître deux fois dans la même case, la même ligne ou la même colonne.

Solution sudoku d'hier

Facile									Moyen								
4	3	1	8	6	7	5	2	9	1	9	2	6	3	8	5	4	7
9	2	5	1	4	3	7	8	6	5	8	7	9	1	4	6	3	2
6	8	7	5	2	9	4	3	1	3	4	6	5	7	2	8	1	9
5	1	4	7	9	2	3	6	8	9	5	8	3	4	6	7	2	1
2	7	9	6	3	8	1	4	5	2	1	3	7	8	5	9	6	4
3	6	8	4	1	5	9	7	2	7	6	4	1	2	9	3	8	5
1	9	6	2	7	4	8	5	3	4	2	5	8	6	7	1	9	3
7	5	3	9	8	6	2	1	4	8	7	1	2	9	3	4	5	6
8	4	2	3	5	1	6	9	7	6	3	9	4	5	1	2	7	8
Difficile									Expert								
5	3	8	4	6	1	9	2	7	2	4	1	7	8	3	6	5	9
6	2	1	7	9	5	3	8	4	8	6	9	1	5	4	2	7	3
9	7	4	3	8	2	5	6	1	3	7	5	6	2	9	1	4	8
1	8	2	5	7	9	6	4	3	7	9	6	8	1	2	5	3	4
7	4	9	6	3	8	2	1	5	1	5	3	4	9	6	7	8	2
3	5	6	1	2	4	8	7	9	4	8	2	5	3	7	9	6	1
8	9	3	2	4	7	1	5	6	9	3	4	2	6	5	8	1	7
2	1	7	9	5	6	4	3	8	5	2	8	3	7	1	4	9	6
4	6	5	8	1	3	7	9	2	6	1	7	9	4	8	3	2	5

Economie

7^{ème} édition du SARA

Les grandes réalisations accomplies par OCP Africa en Côte d'Ivoire



Les grandes réalisations accomplies par «OCP Africa» dans le cadre de l'accompagnement de la Côte d'Ivoire dans ses efforts de promotion et de développement de son secteur agricole sont mises en lumière, à l'occasion de la 7^{ème} édition du Salon international de l'agriculture et des ressources animales d'Abidjan (SARA) qui se tient dans la capitale économique ivoirienne.

A cette occasion, un stand a été aménagé par «OCP Africa», partenaire de cet événement phare, dans l'espace d'exposition de ce Salon, occasion pour nombre d'institutionnels, de professionnels, de chercheurs comme du grand public de découvrir les grands projets menés ainsi que les performances réalisées ces dix dernières années, par ce Groupe marocain, en terre ivoirienne, notamment en matière de développement des filières agricoles, de la formation et d'innovation.

Approché par la MAP, Mehdi Filali, Senior vice-président Afrique de l'Ouest à OCP Africa et directeur général OCP Côte d'Ivoire, a loué l'excellence des relations de coopération et de partenariat unissant le Maroc et la Côte d'Ivoire dans différents domaines, sous l'impulsion de Sa Majesté le Roi Mohammed VI et du président ivoirien, Alassane Ouattara, notant que l'engagement d'OCP Africa en Côte d'Ivoire s'inscrit dans cette vision commune.

Compte tenu de la politique dynamique menée par les autorités ivoiriennes pour améliorer les rendements du secteur agricole de ce pays et promouvoir une agriculture plus durable et résiliente, ainsi que des multiples initiatives visant à promouvoir des pratiques agricoles intelligentes face au climat, OCP Africa s'est engagé en Côte d'Ivoire pour soutenir le développement du secteur agricole, a-t-il expliqué.

En collaboration avec les autorités ivoiriennes et les acteurs locaux, OCP Africa contribue donc, à mieux accompagner les

agriculteurs ivoiriens en leur fournissant des solutions innovantes et adaptées aux spécificités des sols et des cultures locales, s'est-il félicité, notant qu'un tel engagement constant a permis de participer au renforcement des capacités agricoles, favorisant ainsi une agriculture plus performante et durable à travers l'ensemble du territoire de ce pays de l'Afrique de l'Ouest.

Pour ce faire, OCP Africa est en phase de doter la Côte d'Ivoire de plusieurs projets phares, dont la «Digital Farming School» à Yamoussoukro (capitale politique ivoirienne) qui sera gérée conjointement par l'Université Mohammed VI Polytechnique (UM6P) et l'Institut national polytechnique Félix Houphouët-Boigny (INPHB) de manière à permettre aux jeunes Ivoiriens de bénéficier d'une formation innovante et unique en Agritech gratuite et pratique, adossée à une ferme expérimentale et un fonds d'investissement.

De plus, OCP Africa a lancé le Farming Innovation Program dans le but d'aider les jeunes porteurs de projet à transformer leurs idées de projet en startups. Il s'agit d'incuber des projets innovants dans le domaine de l'agriculture numérique.

Il ressort des explications fournies sur place qu'OCP Africa a veillé aussi au développement d'une R&D axée sur l'amélioration de la santé des sols afin d'assainir les fondements de la production agricole, et accompagnée d'une meilleure connaissance des besoins spécifiques des sols et cultures, en se basant sur une approche scientifique visant à optimiser la productivité agricole à travers la cartographie de 2,5 millions d'ha en Côte d'Ivoire permettant d'identifier les besoins spécifiques des sols dans les vergers cacaoyers, notamment.

Il s'agit aussi du développement de 23 formules d'engrais customisées identifiées initialement grâce à la cartographie des sols, six formules sélectionnées pour couvrir 61% des zones de production cacaoyère, dé-

montrant une approche ciblée pour améliorer la fertilité des sols.

De même, OCP Africa diffuse ses solutions agricoles éprouvées à travers quelque 600 parcelles de démonstration installées à fin 2024 dans le pays, permettant aux agriculteurs de constater de visu l'impact transformateur de la mise en œuvre des pratiques agronomiques recommandées, selon les chiffres officiels communiqués par OCP Africa.

En fournissant des exemples concrets dans des contextes locaux, OCP Africa offre ainsi aux agriculteurs les connaissances et la confiance nécessaires pour adopter ces méthodes innovantes sur leurs propres champs.

Ces parcelles de démonstration mettent non seulement en évidence les performances agronomiques des engrais adaptés d'OCP Africa, mais visent également à promouvoir leur utilisation à travers le pays pour une productivité agricole durable (avec un gain de productivité de 36%).

Au rang des projets phares d'OCP Africa en Côte d'Ivoire figure la construction en cours sur une superficie de 4h à la nouvelle zone industrielle d'Abidjan, d'une usine de Blend (mélange et ensachage d'engrais) destinée à servir la Côte d'Ivoire et la sous-région.

L'objectif de ce projet, dont les travaux devront prendre fin en décembre 2025, est de doter OCP Côte d'Ivoire d'un outil industriel et de capacités de stockage nécessaires pour répondre favorablement à la demande locale et régionale.

Ce projet qui comprend une unité industrielle de mélange d'engrais et une zone de stockage avec une capacité de 35 KT (en vrac) et 6 KT (ensaché), avec une capacité de production de 150 mille tonnes par an, s'inscrit dans une perspective de développement agricole en soutenant l'utilisation des engrais en Côte d'Ivoire et dans la sous-région.

A l'actif d'OCP Africa figure aussi la construction en cours des Centres de services agricoles (CSAs) de dernière génération pour améliorer l'accessibilité aux intrants et services, en offrant aux agriculteurs un soutien holistique, grâce à leurs services et solutions adaptés en matière de financement, de micro-assurance, de petite mécanisation, d'accès à la formation, et de mise en réseau sur le marché.

Dans le cadre du partenariat stratégique, OCP Africa déploie trois Centres de services Hub avec plus de 50 satellites rattachés pour se rapprocher des fermiers ivoiriens, dont le premier CSA est déjà opérationnel à Korhogo (nord), un deuxième est en cours de construction à Duékoué, alors que le site du troisième Centre est en cours de sélection.

En chiffres, ce sont plus de 8.000 fermiers formés, plus de 1.000 ha ayant bénéficié de la mécanisation, et plus de 4.000 tonnes d'intrants agricoles fournis aux fermiers.

OCP Africa a, en outre, développé le système d'information géographique et agricole (SIG), un outil d'aide à la décision. Il s'agit d'une plateforme révolutionnaire qui exploite la puissance des technologies d'intelligence artificielle avancées, de l'imagerie satellite et des données de terrain. Elle offre des outils de pointe pour suivre les activités agricoles et agronomiques et soutient activement les initiatives de cartographie numérique des sols.

Placée sous le signe "Quels systèmes de transformation agro-alimentaire pour la souveraineté alimentaire en Afrique?", la 7^{ème} édition du SARA, dont la Chine est l'invité d'honneur, se positionne comme une référence de l'Afrique subsaharienne, avec plus de 500 mille visiteurs, et 20.000 m² de surface d'exposition.

Banques : Le besoin en liquidité s'allège à 118,7 MMDH en avril

Le besoin en liquidité des banques s'est allégé au cours du mois d'avril 2025, pour s'établir en moyenne hebdomadaire à 118,7 milliards de dirhams (MMDH), selon la Direction des études et des prévisions financières (DEPF), relevant du ministère de l'Économie et des Finances.

Bank Al-Maghrib (BAM) a, dans ce contexte, réduit le volume de ses injections de liquidité à 131,5 MMDH, après 146,8 MMDH en mars 2025 et 146,1 MMDH en février dernier, fait savoir la DEPF dans sa récente note de conjoncture.

Les interventions de la Banque centrale ont porté, essentiellement, sur les avances à 7 jours (50,6

MMDH), les opérations de pensions livrées à 1 et 3 mois (47,6 MMDH) et les opérations de prêts garantis accordés dans le cadre des programmes de soutien au financement de la très petite, petite et moyenne entreprise – TPME (33,3 MMDH).

S'agissant du volume moyen des transactions interbancaires, il s'est accru, en glissement mensuel, de 30,3% à 4,1 MMDH au titre du mois d'avril 2025, rapporte la MAP.

Quant au taux interbancaire moyen pondéré au jour le jour (TIMPJJ), il s'est inscrit en baisse pour s'aligner depuis le 20 mars 2025 sur le nouveau taux directeur et maintenir une évolution quasi-stable,

s'établissant en moyenne à 2,25% en avril dernier.

Concernant l'évolution des taux débiteurs, les résultats de l'enquête de BAM au titre du premier trimestre de 2025 font ressortir la poursuite du repli, en glissement trimestriel, du taux moyen pondéré global, enregistrant un recul de 10 points de base (pbs) à 4,98%.

Toutefois, par objet économique, ce repli a concerné uniquement le taux des crédits de trésorerie (-26 pbs à 4,74%), alors que les taux des autres catégories de crédit ont augmenté, notamment ceux à l'immobilier (+16 pbs à 5,18%), à l'équipement (+16 pbs à 5,15%) et à la consommation (+14 pbs à 7,13%).

Maroc-BAD : Un engagement financier de 15 milliards de dollars

Les engagements cumulés de la Banque africaine de développement (BAD) depuis le début de ses opérations au Maroc en 1978, atteignent aujourd'hui 15 milliards de dollars, a fait savoir le responsable-pays du groupe pour le Maroc, Achraf Tarsim.

Cet engagement a permis de financer plus de 150 projets et programmes, a indiqué M. Tarsim dans une interview accordée à la MAP, en marge des Assemblées annuelles de la BAD qui se tiennent à Abidjan.

"Plus de deux milliards d'euros ont été mobilisés en faveur du Maroc durant les trois dernières années", a-t-il

précisé, notant que cette enveloppe, qui a permis d'accompagner une approche intégrée du développement, a couvert des secteurs clés tels que le développement humain et social, l'industrie, le secteur financier, l'eau et l'assainissement, l'énergie, les transports, le développement territorial et l'agriculture, rapporte la MAP.

Pour accompagner davantage la dynamique de développement du Royaume et renforcer son attractivité et sa compétitivité, une nouvelle feuille de route a été définie à travers la Stratégie pays 2024-2029, a rappelé M. Tarsim.

Cette feuille de route trace les perspectives du partenariat autour de deux axes prio-

ritaires, à savoir le renforcement de la croissance inclusive par le développement des compétences, de l'employabilité et de l'entrepreneuriat, et la consolidation de la résilience face aux chocs exogènes à travers le développement d'infrastructures durables, a-t-il détaillé.

A cet effet, le responsable est revenu sur plusieurs projets que la BAD a soutenus, tels que le complexe solaire Noor Ouarzazate, l'un des plus vastes au monde, ou encore le port de Nador West Med, un hub stratégique du commerce maritime régional.

"La Banque a ainsi contribué à la modernisation des infrastructures de transport et d'énergie, renforçant ainsi la

compétitivité du Royaume à l'échelle internationale", a-t-il fait valoir.

Selon M. Tarsim, les interventions de la Banque ont aussi contribué à l'accélération de l'industrialisation du Royaume et à l'amélioration de la connectivité territoriale grâce à l'investissement dans les réseaux routiers, ferroviaires, aériens et portuaires, qui se veulent essentiels dans le cadre des préparatifs pour accueillir, dans les meilleures conditions, la Coupe du monde 2030.

Un autre secteur d'intervention stratégique est celui de l'eau et de l'assainissement, a-t-il ajouté, relevant que face à la persistance de la sécheresse, conséquence du

changement climatique, la BAD a soutenu des opérations d'envergure, tels que le dessalement d'eau de mer.

"A ce jour, notre contribution globale au secteur de l'eau dépasse 1,5 milliard d'euros", a dit M. Tarsim, faisant observer qu'au-delà des infrastructures, la Banque s'implique de plus en plus dans les secteurs sociaux (santé, protection sociale, éducation et formation professionnelle).

Et de conclure : "Ces projets, ces engagements, ces réussites témoignent de la solidité, de la profondeur du partenariat que nous construisons, depuis plus de cinquante ans, avec le Maroc".

Activité portuaire

Le trafic commercial en hausse de 10,2% au 1^{er} trimestre de 2025

Le volume global des trafics de commerce traités par les ports du Maroc au titre du 1^{er} trimestre de 2025 a atteint 60,8 millions de tonnes contre 55,2 millions de tonnes par rapport à la même période de l'année précédente, soit une hausse de 10,2%.

Le trafic domestique a enregistré un volume de 30,5 millions de tonnes soit une hausse de 7,7%, tandis que le transbordement a atteint un volume de 30,3 millions de tonnes, affichant une croissance de 12,7% par rapport au 1^{er} trimestre de 2024, indique le ministère de l'Équipement et de l'Eau dans un communiqué.

La répartition du trafic a connu

une prédominance de l'activité de transbordement, représentant ainsi une part de 49,9% du trafic global, suivi des importations (29,5%), des exportations (16,4%), du cabotage (3,6%) et du soutage (0,6%), fait savoir la même source.

Ainsi, les importations ont atteint un volume de 17,9 millions de tonnes (+2,8%), les exportations un volume d'environ 10 millions de tonnes (+13,7%), le cabotage un volume de 2,2 millions de tonnes (+31,6%) et le soutage des hydrocarbures un volume de 392,9 mille tonnes (-7,1%), et ce au profit des navires transitant par le Détroit de Gibraltar, rapporte la MAP.

S'agissant des principaux trafics stratégiques traités par les ports marocains, le 1^{er} trimestre de 2025 a connu une hausse au niveau des trafics des conteneurs (2,9 millions d'EVP/+10,5%), des hydrocarbures importés (3,2 millions de tonnes/+7,2%), des phosphates et produits liés (7,1 millions de tonnes/+2,3%) et du transport international routier (158.152 unités/+7,1%) d'un côté, et la baisse du trafic du charbon (2,4 millions de tonnes/-1,8%), des céréales (2,1 millions de tonnes/-22%) et des voitures neuves (136.854 unités/-21%), d'un autre côté.

Pour le trafic des passagers, les ports marocains ont vu transiter 720.645 passagers à fin mars de l'année 2025, soit une hausse de 3,9% par rapport à la même période de l'année précédente. Quant à l'activité de croisière, elle a connu une hausse importante de +46,9% par rapport au 1^{er} trimestre de l'année 2024, avec un nombre de 55.668 croisiéristes.

Le volume des débarquements de produits de la pêche maritime côtière et artisanale au titre du 1^{er} trimestre de l'année 2025 a connu, quant à lui, une baisse de -24,5% pour s'établir à 136.856 tonnes, conclut le communiqué.

Appel des artistes britanniques à bloquer les ventes d'armes à Israël

Plus de trois cents personnalités du monde des arts et de la culture au Royaume-Uni, dont la pop star Dua Lipa et l'acteur Benedict Cumberbatch, ont appelé jeudi le Premier ministre Keir Starmer à suspendre les exportations d'armes vers Israël et à aider à obtenir un cessez-le-feu à Gaza.

"Nous vous exhortons à prendre des mesures immédiates pour mettre fin à la complicité du Royaume-Uni dans les horreurs à Gaza", ont écrit les auteurs de la lettre, également signée par la chanteuse Annie Lennox, l'artiste Tracey Emin, les acteurs Riz Ahmed, Tilda Swinton et Noomi Rapace.

"Nous vous demandons de suspendre immédiatement toutes les ventes d'armes et licences d'exportation britanniques vers Israël, d'utiliser tous les moyens disponibles pour garantir un plein accès humanitaire à Gaza aux organisations expérimentées sans ingérence militaire, de prendre un engagement envers les enfants de Gaza de négocier un cessez-le-feu immédiat et permanent et de mettre fin à la famine", ont-ils ajouté.

"Les mots ne vont pas sauver la vie des enfants palestiniens qui se font tuer, les mots ne vont pas remplir leurs estomacs vides. Nous avons besoin d'action maintenant de la part de Keir Starmer", exhorte Josie Naughton, cofondatrice de l'Association d'aide aux réfugiés Choose Love, à l'initiative de cette lettre.

Le dirigeant travailliste a qualifié



d'"intolérable" la situation à Gaza, dénonçant l'intensification à la mi-mai de l'offensive israélienne dans ce territoire palestinien.

Le gouvernement britannique a suspendu ses négociations pour un accord de libre-échange avec Israël et convoqué l'ambassadrice de ce pays au Royaume-Uni.

Londres a suspendu en septembre 2024 une trentaine de licences d'exportation d'armes à Israël, en évoquant un "risque" qu'elles soient utilisées en violation du droit international à Gaza.

Des ONG ont engagé une action en justice pour réclamer que cette in-

terdiction s'étende aux exportations des pièces fabriquées au Royaume-Uni qui équipent les chasseurs américains F-35 utilisés par Israël.

Mardi, quelque 380 écrivains du Royaume-Uni et d'Irlande, dont Zadie Smith et Ian McEwan, ont dénoncé un "génocide" à Gaza, réclamant la distribution immédiate et sans restriction de nourriture et d'aide médicale par l'ONU ainsi qu'un cessez-le-feu.

Israël, qui rejette fermement les accusations de génocide, a partiellement levé la semaine dernière le blocus total de l'aide imposé à la bande de Gaza depuis le 2 mars, officielle-

ment pour contraindre le Hamas à relâcher ses derniers otages.

En réponse à l'attaque sanglante et sans précédent menée le 7 octobre 2023 dans le sud d'Israël par des commandos du Hamas infiltrés depuis la bande de Gaza, qui a fait 1.218 morts, en grande majorité des civils, l'armée israélienne mène depuis plus de 19 mois une offensive sur ce territoire palestinien assiégé, affamé et dévasté.

Plus de 54.084 Palestiniens, majoritairement des civils, ont été tués par la campagne de représailles israéliennes, selon des données du ministère de la Santé du Hamas, jugées fiables par l'ONU.

Journées du patrimoine culturel marocain à Prague

Samira Haddouchi met le caftan à l'honneur



Les Journées du patrimoine culturel marocain, organisées les 17 et 18 mai à Prague, ont été l'occasion de célébrer la richesse des traditions marocaines, notamment à travers une collection de caftans présentée par la créatrice de mode de renommée internationale Samira Haddouchi.

Cet événement prestigieux, fruit d'une collaboration entre l'ambassade du Royaume du Maroc à Prague et l'Association Joussour pour les arts et la création, a offert une plateforme internationale au savoir-faire ancestral et à l'expression artistique contemporaine du Maroc.

A l'occasion de la cérémonie d'ouverture, au sein du majestueux Palais de Troja, écrivain historique au cœur de Prague, Samira Haddouchi a présenté un défilé de caftans traditionnels, qui a transcendé les frontières culturelles.

Ses créations ont illustré la capacité de la mode marocaine à fusion-

ner l'authenticité des savoir-faire ancestraux avec une esthétique contemporaine. Ce segment a été particulièrement apprécié par l'auditoire, composé de nombreuses personnalités politiques et diplomatiques, dont d'anciens présidents et premiers ministres tchèques.

"Notre vision est de faire dialoguer l'héritage culturel marocain avec les tendances actuelles de la mode, afin de proposer des créations qui parlent à toutes les générations", a déclaré Samira Haddouchi.

"Il s'agit de rendre le caftan intemporel, une pièce qui se transmet et inspire, tout en reflétant l'effervescence et la modernité de notre époque," a-t-elle expliqué.

Reconnue pour son talent à réinterpréter le caftan en y insufflant une touche de modernité tout en respectant son essence, Samira Haddouchi continue de promouvoir l'élégance et la sophistication de la mode marocaine bien au-delà des

frontières du Royaume. Sa présence à Prague renforce le rôle de la diplomatie culturelle dans le rapprochement des peuples et la valorisation d'un patrimoine millénaire.

La participation de la créatrice marocaine s'inscrit dans le cadre d'une programmation riche, comprenant des performances artistiques variées, des expositions d'artisanat marocain et une immersion gustative dans la gastronomie du pays.

L'événement a rassemblé près de 300 personnalités éminentes du monde politique, diplomatique et culturel, témoignant de l'intérêt croissant pour la culture marocaine sur la scène internationale.

Les Journées du patrimoine culturel marocain se sont déroulées sur une des grandes places de Prague, offrant au grand public tchèque l'opportunité de découvrir l'authenticité et la richesse culturelle du Royaume.

Funérailles à Casablanca de l'actrice feu Naïma Bouhmala

Les funérailles de l'actrice feu Naïma Bouhmala, qui s'est éteinte à l'âge de 77 ans, ont eu lieu mercredi à Casablanca.

Après les prières d'Al-Asr et du mort à la mosquée Achouhada, la dépouille de feu Naïma Bouhmala a été inhumée au cimetière Achouhada.

Les obsèques se sont déroulées en présence notamment des membres de la famille de la défunte, de ses proches et amis, ainsi que de plusieurs artistes et professionnels des médias qui ont accompagné la disparue à sa dernière demeure.

Dans un témoignage recueilli par la MAP à cette occasion, l'acteur marocain Hicham Bahloul a estimé que la disparition de Naïma Bouhmala constitue une grande perte pour le paysage théâtral et cinématographique national, soulignant que la défunte a su gagner les cœurs de tous les Marocains.

De son côté, Adil Madih, directeur du Festival international théâtre & cultures de Casablanca, a loué les grandes qualités humaines de la défunte, regrettant la disparition d'une icône du théâtre, du cinéma et de la télévision



qui a conquis tous les foyers marocains et inspiré ses confrères par son fort charisme et sa présence sur scène qui ne laissaient personne indifférent.

La grande comédienne a signé une brillante carrière dans le théâtre et la télévision.

Elle avait entamé son par-

cours artistique dans le théâtre avant de s'imposer dans les mondes de la télévision et du cinéma qui l'ont rapprochée davantage du public marocain.

Elle s'est distinguée notamment dans le film "A Casablanca les anges ne volent pas" et la série "Hdidane".

Bouillon de culture

Conférence

Dans le cadre des activités scientifiques organisées par le Laboratoire de recherche appliquée sur la littérature, la langue, l'art et les représentations culturelles, dirigé par docteur Mounir Oussikoum, la Faculté des lettres et des sciences humaines relevant de l'Université Sultan Moulay Slimane à Beni Mellal accueille



Ahmed El Aked, titulaire d'un doctorat en communication, qui prononce une conférence intitulée : «L'analyse systémique du discours : de la philosophie du langage à la philosophie de l'esprit», et ce, vendredi 30 mai à 10h00 du matin, à la salle des conférences de la Faculté.

Le même jour, à 16h00, le Parcours d'excellence en journalisme, médias et communication, au sein de la même Faculté, recevra également Ahmed El Aked, qui animera un atelier de formation intitulé : «L'information et l'image: techniques de production et mécanismes d'interprétation», au profit des étudiants chercheurs. Cet atelier sera coordonné par les professeurs Driss Jabri et Mohammed Slimani.

Rencontre

Du 29 mai au 1er juin 2025, la ville de Fès accueillera plusieurs personnalités du cinéma marocain, à l'occasion d'une initiative culturelle visant à promouvoir la richesse patrimoniale et touristique de la région. L'événement, organisé à l'initiative de l'hôtel Nouzha en coordination avec le magazine «Club de Press», rassemblera des artistes et réalisateurs marocains de renom.

Parmi les invités annoncés figurent le réalisateur Azelarab Alaoui, la réalisatrice et scénariste Fatima Boubakdy, les comédiennes Fatima Boujou, Keltoum Ennazi et Majda Zabbita, ainsi que le réalisateur Mohamed Oumai et l'acteur Azelarab Kagma.

Cette rencontre entend mettre en lumière les atouts culturels et historiques de la ville de Fès, à travers le regard et la présence d'acteurs du monde artistique. L'objectif

est, également, de sensibiliser à l'importance de la culture comme levier de valorisation du patrimoine et du tourisme national.

Au programme: visites de sites historiques, échanges avec les acteurs locaux, et mise en perspective du rôle que peuvent jouer les artistes dans la redécouverte des territoires et dans le soutien à une dynamique touristique durable.



Une belle brochette d'humoristes marocains à l'affiche lors de la première soirée de Comediablanca

Le premier spectacle programmé jeudi dans le cadre de la deuxième édition de Comediablanca, le festival du rire de Casablanca, sera animé par des humoristes marocains de premier plan.

Il s'agit de Hanane Fadili, Oussama Ramzi, Mohamed Fateh, le duo Driss et Mehdi, Simo Sedrati, Ayoub Idri, Ghita Kitane ainsi que le duo Said et Oquadie, comme cela a été annoncé mercredi par les organisateurs lors d'une conférence de presse à Casablanca.

Dans une déclaration à la MAP, Saâd Lahjouji Idrissi, président de Comediablanca, a assuré que ce festival cherche à soutenir les artistes nationaux tout en tissant des liens avec l'Afrique francophone et les diasporas, avant d'ajouter que cet événement artistique se fixe l'objectif de promouvoir "la culture du rire engagé".

Pour sa part, la star incontestée du One Women Show, Hanane Fadili, s'est dite heureuse de se produire dans ce festival qui représente pour elle une autre occasion de rencontrer son public et aussi de partager la scène avec des humoristes émergents et également s'inspirer des expériences des uns et des autres.

Organisé par l'Agence Tendansia et la Fondation Hiba, ce festival du rire rassemblera des humoristes marocains et francophones autour d'une programmation répartie sur deux soirées: l'une arabophone et l'autre francophone. Les organisateurs tablent sur pas moins de 4.000 spectateurs.

Parmi les nouveautés de cette édition, "le Village Comediablanca", un espace immersif mêlant humour, art de vivre et convivialité. Conçu comme un véritable quartier éphémère, il se

compose d'un marché des créateurs mettant en avant l'artisanat local, une "chill zone" pensée pour se détendre et profiter de l'ambiance, un food court aux saveurs internationales, et une gaming zone pour des battles d'improvisations.

Conçu par le directeur artistique Amir Rouani, ce village a été imaginé comme un lieu de partage et d'expression artistique.

Le Festival Comediablanca se démarque aussi par son engagement en faveur de l'inclusion. En partenariat avec la Fondation Hiba, un programme d'accompagnement des jeunes humoristes est lancé : résidences, Master class avec des professionnels internationaux et suivi post-festival, pour structurer une filière humoristique durable, toujours selon les organisateurs.

Les préparatifs au 12^{ème} Congrès de l'USFP vont d'ores et déjà bon train

Une grande mobilisation militante face à d'importants enjeux politiques

HORIZONS



De la dernière session du Conseil national qui a décidé de la tenue du 12^{ème} Congrès national de l'USFP

Dans un contexte marqué par des défis économiques et sociaux majeurs et une gouvernance s'appuyant sur une gestion technocratique déconnectée des aspirations populaires, l'Union socialiste des forces populaires s'apprête à vivre une étape cruciale sur le plan organisationnel et structurel, en l'occurrence son 12^e Congrès national.

Cet événement, prévu les 17, 18 et 19 octobre 2025, ne saurait être réduit à un simple exercice statutaire ou à un rendez-vous réglementaire interne. Il constitue une opportunité historique majeure, à un moment où la société marocaine exprime de plus en plus fortement son besoin d'épanouissement et de démocratie. C'est une occasion précieuse pour réaffirmer l'identité du parti des forces populaires, mettre en avant ses orientations stratégiques, renforcer sa cohésion structurelle, et surtout raffermir le lien organique avec les classes populaires, ces mêmes classes qu'il a toujours représentées, écoutées et défendues.

Une dynamique collective dans un contexte national préoccupant

Les préparatifs de ce congrès se déploient dans un esprit d'ouverture, de concertation et de responsabilité. Porté par la direction nationale, les structures professionnelles, les instances régionales et provinciales, ce chantier organisationnel traduit non seulement la vitalité de la formation, mais aussi la lucidité collective face à la complexité de la situation nationale.

Depuis les élections de septembre 2021, l'on se trouve face à un hégémonisme politique, exercé par une majorité monocolor dont l'action se caractérise par l'inertie sociale, l'improvisation économique et une fer-

meture préoccupante de l'espace politique et médiatique. Le gouvernement, replié sur lui-même, confisque les leviers de décision et saborde le débat démocratique, pourtant essentiel à toute vie institutionnelle saine. Dans ce contexte ambigu, le parti a toujours redoublé de vigilance. En assumant pleinement son rôle d'opposition, il a pris une initiative forte : le dépôt d'une motion de censure, non comme une manœuvre politicienne, mais comme un acte de principe, un signal à l'intention de l'ensemble des forces démocratiques et de l'opinion publique. Même si cette initiative n'a pas abouti pour des raisons totalement subjectives, elle témoigne de la détermination du parti des forces populaires à restaurer l'équilibre démocratique institutionnel et politique.

Un parti attaché à ses valeurs, résolument tourné vers l'avenir

Préparer ce congrès, c'est également poser un regard exigeant sur la propre trajectoire du parti, interroger les certitudes, renouveler le discours. Qu'est-ce qu'être socialiste aujourd'hui au Maroc? Quels combats doit-on mener à l'heure du dérèglement climatique, de l'ultra-précarité, de la concentration des richesses et des mutations du travail quant à l'évolution numérique?

Fidèle à son héritage, à ses valeurs fondatrices de justice sociale, de liberté, d'égalité et de solidarité, le parti est bien évidemment à même de prouver qu'il est capable d'innover, de se réinventer et de traduire ces idéaux dans le quotidien des Marocains et des Marocaines. De ce fait, le 12^e Congrès ne se limitera certainement pas à une synthèse de lignes politiques mais il sera appelé à se muer en un véritable laboratoire d'idées, un espace de dialogue, de

confrontation des visions, et surtout un champ fertile pour faire émerger une nouvelle offre politique : lisible, crédible, porteuse d'espoir et de renouveau socio-économique.

Une démarche guidée par la clarté, l'unité et la rénovation

Les commissions préparatoires ne sont pas sans savoir que leur engagement ne se limiterait pas à devoir discuter que des modalités organisationnelles, mais plutôt à chercher à insuffler une nouvelle dynamique militante fondée sur trois principes majeurs :

La clarté idéologique doit primer, la ligne du parti devant de facto demeurer ferme, socialiste, progressiste, orientée vers la justice sociale et l'émancipation humaine.

L'unité stratégique, car on se trouve face à des adversaires déterminés à imposer un modèle de société pour le moins inégalitaire. Le parti est conscient de son rôle de faire bloc, dans le respect de la pluralité, pour renforcer l'efficacité collective du parti.

La rénovation militante devrait conduire à repenser les procédés de fonctionnement à travers une plus large ouverture des structures au profit de la jeunesse, des femmes, des intellectuels, des syndicalistes, des acteurs de la société civile et de toutes celles et ceux qui aspirent à militer dans un cadre démocratique, transparent et dynamique.

Un parti debout, dans une opposition digne

Dans une société marquée par la prolifération des inégalités, la banalisation de la précarité et le recul des libertés, le parti doit se dresser, fier de son histoire, et ferme dans ses convic-

tions. Face à la brutalité sociale, face à l'arrogance d'un gouvernement sourd aux souffrances quotidiennes, sa voix ne peut qu'être audible car forte et crédible.

Le 12^e Congrès doit disposer d'outils politiques, intellectuels et organisationnels à même de renforcer le rôle de l'opposition, mais aussi de se projeter comme une force créative, capable d'incarner une alternative sérieuse et ambitieuse à la gouvernance actuelle.

Une renaissance du projet socialiste

Préparer ce congrès, c'est bien plus que préparer un événement. C'est se réapproprier une ambition collective, raviver un espoir, redonner sens à l'engagement politique. C'est rappeler que le combat est d'abord et avant tout celui des citoyens exclus, invisibilisés, marginalisés. C'est rêver, concevoir, bâtir un avenir où priment justice, solidarité et humanisme. Tout imprégné donc des grandes et nobles valeurs du socialisme.

C'est, enfin, affirmer que le socialisme n'est pas un souvenir du passé, mais un chemin vers l'avenir.



Par Hajar Oumoussa
Membre de bureau national de la Jeunesse Itihadia

ROYAUME DU MAROC
MINISTÈRE
DE L'INTÉRIEUR
PROVINCE D'AZILAL
SECRETARIAT
GENERAL
D.R.F.H
AVIS D'APPEL
D'OFFRES OUVERT N°
: 54/2025/INDH/PAZ
Le 25 Juin 2025 à 10H ; il
sera procédé, dans le bu-
reau de Monsieur le Secré-
taire Général de la
Province d'Azilal à l'ou-
verture des plis relatifs à
l'appel d'offres ouvert sur
offres des prix pour :
- Achat des équipements
au profit de Dar Al Ou-
moma Tabarouchte, Pro-
vince d'Azilal.
Le dossier d'appel d'offres
doit être téléchargé à par-
tir du portail des marchés
publics accessible à
l'adresse ; [www.marchés-
publics.gov.ma](http://www.marchés-publics.gov.ma)
L'estimation des coûts des
prestations établie par le
maître d'ouvrage est fixée
à la somme de : Cent
Vingt-quatre Mille Cinq
Cents Quarante-deux Di-
rhams, 00 Cts (124 542,00
Dh).
Le cautionnement provi-
soire est fixé à la somme
de : Deux Mille Quatre
Cents Dirhams, 00 Cen-

times, 00 Cts (2 400,00
DH).
Le contenu, la présenta-
tion ainsi que le dépôt
des dossiers des concurre-
nts doivent être
conformes aux disposi-
tions des articles 30 à 34
du décret n° 2-22-431 du
15 Chaabane 1444
(08/03/2023) relatif aux
marchés publics.
Les concurrents doivent
déposer leurs dossiers par
voie électronique dans le
portail des marchés pub-
lics accessible à l'adresse
[www.marchés-publics.gov.
ma](http://www.marchés-publics.gov.ma).
Les catalogues exigés par
le dossier d'appel d'offres
doivent être déposés dans
le bureau de Monsieur le
chef de la DRFH de la Pro-
vince d'Azilal au plus tard
le jour ouvrable précédant
la date d'ouverture des
plis ou remis séance te-
nante au président de la
commission d'ouverture
des plis.
Cet appel d'offres est ré-
servé à la très petite, à la
petite et moyenne entre-
prise, à la coopérative, à
l'union de coopératives et
à l'auto-entrepreneur.

N° 3470/PA
ROYAUME DU MAROC
MINISTÈRE
DE L'INTÉRIEUR
PROVINCE D'AZILAL
SECRETARIAT
GENERAL
D.R.F.H
AVIS D'APPEL
D'OFFRES OUVERT N° :
55/2025/INDH/PAZ
Le 25 Juin 2025 à 11H ; il
sera procédé, dans le bu-
reau de Monsieur le Secré-
taire Général de la
Province d'Azilal à l'ou-
verture des plis relatifs à
l'appel d'offres ouvert sur
offres des prix pour :
- Achat des équipements
au profit de Dar Talib Ait
Ouqabli, Province d'Azilal.
Le dossier d'appel d'offres
doit être téléchargé à par-
tir du portail des marchés
publics accessible à
l'adresse ; [www.marchés-
publics.gov.ma](http://www.marchés-publics.gov.ma)
L'estimation des coûts des
prestations établie par le
maître d'ouvrage est fixée
à la somme de : Trois Cent
cinquante-cinq Mille Trois
cent Quatre-Vingt-Neuf
Dirhams, 60 cts (355
389,60 dh).
Le cautionnement provi-

soire est fixé à la somme
de : Sept Mille Dirhams,
00 Centimes, 00 Cts (7
000,00 DH).
Le contenu, la présenta-
tion ainsi que le dépôt des
dossiers des concurrents
doivent être conformes
aux dispositions des arti-
cles 30 à 34 du décret n° 2-
22-431 du 15 Chaabane
1444 (08/03/2023) relatif
aux marchés publics.
Les concurrents doivent
déposer leurs dossiers par

voie électronique dans le
portail des marchés pub-
lics accessible à l'adresse
[www.marchés-publics.gov.
ma](http://www.marchés-publics.gov.
ma).
Les catalogues exigés
par le dossier d'appel
d'offres doivent être dé-
posés dans le bureau de
Monsieur le chef de la
DRFH de la Province
d'Azilal au plus tard le
jour ouvrable précédant
la date d'ouverture des
plis ou remis séance te-

nante au président de la
commission d'ouverture
des plis.
Les pièces justificatives à
fournir sont celles prévues
par l'article 9 du règle-
ment de consultation.
Cet appel d'offres est ré-
servé à la très petite, à la
petite et moyenne entre-
prise, à la coopérative, à
l'union de coopératives et
à l'auto-entrepreneur.
N° 3471/PA



APPEL D'OFFRES OUVERT SIMPLIFIE A MAJORATION n°:04/DRDE-Fès/2025

Le **Mardi 10 Juin 2025 à dix (10 h) heures**, il sera procédé, à la Direction Régionale des Domaines de l'Etat de FES sise Angle Av des FAR et rue Wassil Ben Atae FES, à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres ouvert simplifié à majoration n°:04/DRDE-Fès/2025 pour le **Nettoyage et l'entretien du Siege de la Direction Régionale des Domaines De l'Etat à Fès et la Délégation des Domaines de l'Etat de Fès En Lot Unique.**

Le dossier d'appel d'offres doit être téléchargé à partir du portail des marchés publics accessible à l'adresse www.marchés-publics.gov.ma.

L'estimation des coûts des prestations établie par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de : **Trois cent soixante-neuf mille trois cent quarante-neuf dirhams et quatre-vingt-douze centimes. Toutes taxes comprises (369 349,92DH TTC).**

Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de : **sept mille quatre cent dirhams (7400.00DH);**

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 30 à 34 du décret relatif aux marchés publics.

Les concurrents doivent déposer leurs dossiers par voie électronique dans le portail des marchés publics accessible à l'adresse www.marchés-publics.gov.ma. (article 135 du décret précité).

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 8 du règlement de consultation.

N° 3469/PA

ROYAUME DU MAROC



MINISTÈRE DE L'EQUIPEMENT
ET DE L'EAU

SERVICE DE L'EQUIPEMENT, DU TRANSPORT ET DE LA
LOGISTIQUE DE RHAMNA

Objet : TRAVAUX DE SIGNALISATION HORIZONTALE ET VERTICALE SUR LES ROUTES SUIVANTES :

- RP 2101 DU PK00+000 AU PK48+000
- RP2103 DU PK00+000 AU PK14+000
- RP 2104 DU PK00+000 AU PK39+000
- RP 2107 DU PK6+000 AU PK26+000
- RP2108 DU PK00+000 AU PK35+000
- RP2114 DU PK00+000 AU PK26+000
- RP 2118 DU PK00+000 AU PK30+000
- PROVINCE DE RHAMNA-

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° RHA/08/2025 OUVERTURE DES PLS LE 12/06/2025

Le **12/06/2025 à 10h30 (Dix-heures et demi)**, il sera procédé, dans la salle de réunion du Service de l'Équipement, du Transport et de la logistique de Rhamna (Benguerij) à l'ouverture des plis relatif à l'appel d'offres national ouvert sur offres de prix pour les :

TRAVAUX DE SIGNALISATION HORIZONTALE ET VERTICALE SUR LES ROUTES SUIVANTES :

- RP 2101 DU PK00+000 AU PK48+000
- RP2103 DU PK00+000 AU PK14+000
- RP 2104 DU PK00+000 AU PK39+000
- RP 2107 DU PK6+000 AU PK26+000
- RP2108 DU PK00+000 AU PK35+000
- RP2114 DU PK00+000 AU PK26+000
- RP 2118 DU PK00+000 AU PK30+000
- PROVINCE DE RHAMNA-

Le dossier d'appel d'offres doit être téléchargé à partir du portail des marchés publics accessible à l'adresse : www.marchés-publics.gov.ma.

L'estimation des coûts des prestations établies par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de : **2 551 051,20Dhs (deux millions cinq cent cinquante et un mille cinquante et un Dirhams et vingt centimes).**

Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de : **38 500,00 Dhs (Trente-huit mille cinq cents Dirhams).**

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 30 à 34 du décret relatif aux marchés publics.

Les concurrents doivent **obligatoirement** déposer leurs dossiers par voie électronique dans le portail des marchés publics accessible à l'adresse www.marchés-publics.gov.ma.

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 5 du Règlement de consultation.

N° 3467/PA

ROYAUME DU MAROC
MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR
PROVINCE OUAZZAZATE
COMMUNE TELOUET

AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT NATIONAL SUR OFFRES DES PRIX

N° 03/2025/CT

Le **MARDI 24/06/2025 À 12H**, il sera procédé, au bureau de président de la commune telouet au centre de telouet province d'Ouarzazate à l'ouverture des plis relative à la d'appel d'offres ouvert national pour TRAVAUX DE FONÇAGE D'UN PUIT ET APPROFONDISSEMENT DE TROIS PUITTS AUX DIFFÉRENTS DOUARS A LA CT TELOUET PROVINCE D'OUARZAZATE

Le dossier d'appel d'offres doit être téléchargé à partir du portail des marchés publics accessible à l'adresse : www.marchés-publics.gov.ma, sous réserve de l'application des dispositions de l'arrêté pris pour l'application de l'article 135 du décret relatif aux marchés publics Le Cautionnement provisoire est fixé à la somme de : **six mille Dirhams (6000,00 Dirhams).**

L'estimation du cout des prestation, pour l'exécution des travaux à réaliser est trois cent quinze mille deux cent quarante Dirhams (**315 240,00dh TTC**).

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 30, 32 et 135 du décret n° 2-22-431 du 15 chaabane 1444 (8 mars 2023) relatif aux marchés publics.

Les concurrents doivent déposer leurs dossiers par voie électronique dans le portail des marchés publics accessible à l'adresse : www.marchés-publics.gov.ma, sous réserve de l'application des dispositions de l'arrêté pris pour l'application de l'article 135 du décret n°2-22-431 du 8 mars 2023 relatif aux marchés publics.

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 04 du règlement de consultation

N° 3468/PA

ETUDE MAITRE
HICHAM TAHIR
NOTAIRE
La Société «MELALE
PECHE» SARL

1/- Aux termes d'un procès-verbal notarié à Dakhla en date du 20/05/2025 l'assemblée générale extraordinaire décidée ce qui suit :

1- Approbation de la démission de Monsieur Nourdin BENCHEIKH de ses fonctions de gérant;
2- Nomination de Monsieur El Ouali EL MOUSAOUI en qualité de nouveau gérant pour une durée illimitée;
3- Modifications statutaires;

4- Refonte des statuts ;
5- Formalités – Pouvoirs.
II/- Le dépôt légal a été effectué au greffe du tribunal de Première Instance de Oud Eddahab, le 27/05/2025 sous le numéro 2715.
Pour extrait et mention

N° 3476/PA

ROYAUME DU MAROC
UNIVERSITE CHOUAIB
DOUKKALI
-FACULTE DES
SCIENCES JURIDIQUES
ECONOMIQUES
ET SOCIALES-
EL JADIDA
AVIS D'APPEL
D'OFFRES OUVERT
NATIONAL A MAJORA-

TION N° 01 /FSJESJ/2025
SEANCE PUBLIQUE
Le Mardi 24 Juin 2025, à 9 h :30min, il sera procédé, au siège de la faculté des sciences juridiques, économiques et sociales d'El Jadida, à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres national ouvert à majoration, intitulé PRESTATIONS D'ENTRETIEN ET DE NETTOYAGE DES BATIMENTS ADMINISTRATIFS DE LA FACULTE DES SCIENCES JURIDIQUES ECONOMIQUES ET SOCIALES D'EL JADIDA.

Le dossier d'appel d'offres doit être téléchargé à partir du portail des marchés de

l'Etat : www.marchespublics.gov.ma

L'estimation du coût des prestations établi par le maître d'ouvrage s'élève à Cinquante deux mille sept cent quatre-vingt-dix et douze centimes TTC (52 790,12 DHS TTC)

Le cautionnement provisoire est fixé à DIX MILLE DIRHAMS (10 000,00 DH). Le contenu, la présentation

ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 30 à 34 et 135 du décret n° 2-22-431 relatif aux marchés publics.

- Une visite des lieux de la faculté des sciences juridiques économiques et sociales d'El Jadida est prévue le Mercredi 18 Juin 2025 à 10 heures.

Les concurrents doivent : Envoyer leurs plis par voie électronique via le portail des marchés publics à l'adresse suivante : www.marchespublics.gov.ma

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 05 du Règlement de consultation.

N° 3477/PA

ROYAUME DU MAROC
Ministère de l'Éducation Nationale, du Procédure et des Sports
Académie Régionale d'Éducation et de Formation
Région de Marrakech-Saf
Direction provinciale de Chichaoua

**AVIS D'APPEL D'OFFRES
OUVERT SIMPLIFIÉ SUR OFFRES DE PRIX**
N° : 20/2025/CH/IV
« Séance publique »

Le 11 juin 2025 à 09 :30 Heures, il sera procédé dans les bureaux de la Direction Provinciale de Chichaoua relevant de l'AREF-MS (Av. Mohamed VI, Hay Mohammadi – CU Chichaoua), à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres ouvert simplifié sur offres de prix, pour :

Lot n°	OBJET	Montant de l'Estimation
01	Les études géotechniques des sols de fondation et le contrôle de la qualité des matériaux utilisés dans les travaux de construction du lycée collégial Riad Azzaytoune	260 750.00 dirhams (Deux Cent Soixante Mille Sept Cent Cinquante Dirhams)
02	Les études géotechniques des sols de fondation et le contrôle de la qualité des matériaux utilisés dans les travaux de construction de l'école primaire Al Massira Al Khadra (quartier El Kasba Atahtania)	119 000.00 dirhams (Cent-Dix-Neuf Mille Dirhams)

Le dossier de l'appel d'offres peut être téléchargé à partir du portail des marchés de l'Etat « www.marchespublics.gov.ma ».

La présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents se feront exclusivement par voie électronique conformément à l'arrêté de la Ministre de l'Économie de l'Économie et des finances N°1692-23 du 23/06/2023, relatif à la dématérialisation des procédures, des documents et des pièces relatifs aux marchés publics.

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 5 du règlement de consultation.

NB: Cet avis d'appel d'offres est strictement Réservé aux très petites, petites et moyennes entreprises, aux coopératives et aux unions de coopératives.

N° 3472/PA

ROYAUME DU MAROC
Ministère de l'Éducation Nationale, du Procédure et des Sports
Académie Régionale d'Éducation et de Formation
Région de Marrakech-Saf
Direction provinciale de Chichaoua

**AVIS D'APPEL D'OFFRES
OUVERT SIMPLIFIÉ SUR OFFRES DE PRIX**
N° : 21/2025/CH/IV
« Séance publique »

Le 11 juin 2025 à 11 :00 Heures, il sera procédé dans les bureaux de la Direction Provinciale de Chichaoua relevant de l'AREF-MS (Av. Mohamed VI, Hay Mohammadi – CU Chichaoua), à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres ouvert simplifié sur offres de prix, pour :

Lot n°	OBJET	Montant de l'Estimation
01	Les études techniques et le suivi des travaux de construction du lycée collégial Riad Azzaytoune	298 000.00 dirhams (Deux Cent Quatre-Vingt-Dix-Huit Mille Dirhams)
02	Les études techniques et le suivi des travaux de construction de l'école primaire Al Massira Al Khadra (quartier El Kasba Atahtania)	136 000.00 dirhams (Cent Trente-Six Mille Dirhams)

Le dossier de l'appel d'offres peut être téléchargé à partir du portail des marchés de l'Etat « www.marchespublics.gov.ma ».

La présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents se feront exclusivement par voie électronique conformément à l'arrêté de la Ministre de l'Économie de l'Économie et des finances N°1692-23 du 23/06/2023, relatif à la dématérialisation des procédures, des documents et des pièces relatifs aux marchés publics.

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 5 du règlement de consultation.

NB: Cet avis d'appel d'offres est strictement Réservé aux très petites, petites et moyennes entreprises, aux coopératives et aux unions de coopératives.

N° 3473/PA

ROYAUME DU MAROC
Ministère de l'Éducation Nationale, du Procédure et des Sports
Académie Régionale d'Éducation et de Formation
Région de Marrakech-Saf
Direction provinciale de Chichaoua

**AVIS D'APPEL D'OFFRES
OUVERT SIMPLIFIÉ SUR OFFRES DE PRIX**
N° : 22/2025/CH/IV
« Séance publique »

Le 11 juin 2025 à 14 :30 Heures, il sera procédé dans les bureaux de la Direction Provinciale de Chichaoua relevant de l'AREF-MS (Av. Mohamed VI, Hay Mohammadi – CU Chichaoua), à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres ouvert simplifié sur offres de prix, pour :

Lot n°	OBJET	Montant de l'Estimation
01	Le contrôle technique des études et le contrôle des travaux de construction du lycée collégial Riad Azzaytoune	186 250.00 dirhams (Cent Quatre-Vingt-Six Mille Deux Cent Cinquante Dirhams)
02	Le contrôle technique des études et le contrôle des travaux de construction de l'école primaire Al Massira Al Khadra (quartier El Kasba Atahtania)	85 000.00 dirhams (Quatre-Vingt-Cinq Mille Dirhams)

Le dossier de l'appel d'offres peut être téléchargé à partir du portail des marchés de l'Etat « www.marchespublics.gov.ma ».

La présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents se feront exclusivement par voie électronique conformément à l'arrêté de la Ministre de l'Économie de l'Économie et des finances N°1692-23 du 23/06/2023, relatif à la dématérialisation des procédures, des documents et des pièces relatifs aux marchés publics.

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 5 du règlement de consultation.

NB: Cet avis d'appel d'offres est strictement Réservé aux très petites, petites et moyennes entreprises, aux coopératives et aux unions de coopératives.

N° 3474/PA

وزارة الداخلية
عمالة إقليم الرحامنة
دائرة الرحامنة
قيادة بوشان
جماعة الترابية لايت الطالب

إعلان

يعلن رئيس الجماعة الترابية لايت الطالب أنه تقرر تنظيم امتحان الكفاءة المهنية برسم سنة 2025

لولوج درجة مساعد اداري من الدرجة الاولى السلم 8 ومساعد تقني من الدرجة الاولى السلم 8 و ذلك يوم : 2025/06/ 21 ابتداء من الساعة 10 صباحا بمقر دار الجماعة الترابية لفاتسد المساعدين الإداريين الدرجة الثانية والمساعدين التقنيين الدرجة الثانية التابعين لجماعة ايت الطالب المنتسبين إلى ميزانيتها والمرتبين في سلاله الأجر 6، والعتوفرين على أقمسية 6 سنوات على الأقل من الخدمة الفعلية بهذه الصفة إلى غاية تاريخ اجراء هذا الامتحان. وتحدد عدد المناصب العتباري بشأنها في حدود منصب واحد من عسدد الموظفين الإداريين ومنصب واحد من عدد الموظفين التقنيين المستوفين للشروط النظامية بجماعة ايت الطالب. ويشتمل الامتحان على اختبارين كتابيين وآخر شفوي ويشتمل كل منهم على المواد التالية:

* اختبار كتابي عام يتعلق بموضوع دا طابع عام (المدة: 2 ساعات. المعامل: 3)

* اختبار كتابي خاص يتعلق بموضوع أو أسئلة مرتبطة بالمهام التي كان يزاولها المرشح (المدة: 2 ساعات. المعامل: 3)

* اختيار شفوي تناقش فيه لجنة الامتحان مع

المرشح مواضيع وقضايا مختلفة بهدف تقييم مدى قدرته على ممارسة المهام أو الوظائف المرتبطة بالدرجة العتباري بشأنها (المدة: 15 إلى

30 دقيقة. المعامل: 2)

فقط الراغبين في المشاركة في هذا الامتحان أن يقدموا شخصيا لدى مصلحة الموظفين قبل

يوم : 2025/06/16. وهو آخر اجل لايداع طلبات ترشيحهم .

N° 3475/PA

«STE FIKRI LILBINAÉ SARL AU» DISSOLUTION
 I) Aux termes du PVAGE en date du 07/05/2025, L'associe unique de la Sté dite : «STE FIKRI LILBINAÉ SARL AU » a décidé de :
 • Prononcer la dissolution anticipée de la Société à compter de ce jour. Nommer en qualité de liquidateur Mr. AIMAD FIKRI Né le 20/01/1987, CIN : R296842. Fixer le siège de la liquidation HAY AIT MOUSSA OU

AMAR IMZOUREN AL HOCEIMA.
 II) Le Dépôt Légal a été effectué au G.T.P.I d'Al-Hoceima, le 27/05/2025 Sous le N°154.
 POUR EXTRAIT ET MENTION
 N° 3478/PA
 ROYAUME DU MAROC
 MINISTERE DE L'INTERIEUR
 PROVINCE MOULAY YACOUB
 COMMUNE AIN CHKEF
 DIRECTION

DES SERVICES
 Avis d'appel d'offres ouvert sur offre de prix simplifié N° : 07/CAC/2025
 Le Jeudi 19 Juin 2025 à 10H00, il sera procédé, dans la salle de réunion au siège de la commune Aïn Chkef, Province My Yacoub, à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres ouvert simplifié sur offres des prix N° : 07/CAC/2025 pour : «FOURNITURE DE MATERIAUX DE CONSTRUCTION DESTINEES AUX

CHANTIERS DE LA COMMUNE AIN CHKEF»
 Le dossier d'appel d'offres doit être téléchargé à partir du portail des marchés publics accessible à l'adresse : www.marchespublics.gov.ma.
 • L'estimation des coûts des prestations établie par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de CINQ CENT QUATRE VINGT TROIS MILLE CINQ CENT SOIXANTE HUIT dirhams toutes taxes comprises (583568,00 DHS)

• Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de ONZE MILLE dirhams (11 000,00 DHS).
 Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 30 à 34 du décret relatif aux marchés publics.
 Les concurrents doivent obligatoirement déposer leurs dossiers par voie électronique dans le portail des marchés publics accessible à l'adresse www.mar-

chespublics.gov.ma.
 Les pièces justificatives et complémentaires à fournir sont celles prévues par l'article N°6 du règlement de consultation.
 Il est à noter que cet appel d'offres simplifié est ouvert au Très petites, petites et moyennes entreprises, coopératives et union des coopératives et des auto-entrepreneurs, conformément à l'article 148 du Décret 431-2-22 le 15 chaabane 1444 (08 mars 2023).
 N° 3479/PA

ROYAUME DU MAROC MINISTERE DE L'INTERIEUR PROVINCE DE BENSILMANE CERCLE DE BENSILMANE CAIDAT DES ZIAIDA COMMUNE ZIAIDA							
PROGRAMME PREVISIONNEL TREINAL 2025-2026ET 2027 C							
le programme prévisionnel trienal des marchés de travaux que la commune ZIAIDA envisage de lancer pour l'année 2025-2026ET 2027 C est le suivant:							
Année: 2025							
1-Travaux							
Type de travaux	Objet des travaux	Lieux d'exécution	Mode de passation	Periode prévue pour le lancement	Coordonnées du service concerné	Marché destiné aux petites et moyennes sociétés	
construction	construction des ponts	commune ziaida	AOO/BC	2025		0%	
construction	extension de construction du siege de la commune	commune ziaida	AOO	2025		100%	
construction	entretien de la mur de cloture du souk hebdomadaire arbiaa bensilmane	commune ziaida	AOO	2025		100%	
construction	amenagement et entretien de l'abattoir du souk hebdomadaire arbiaa bensilmane	commune ziaida	AOO	2025		0%	
amenagement	amenagement et entretien des pistes de la commune	commune ziaida	AOO	2025		0%	
Adduction en eau potable	Travaux d'adduction en eau potable : construction de bornes fontaines publiques ,	commune ziaida	AOO	2025		0%	
Électrification	Achèvement de l'électrification des douars de la commune non encore desservis	commune ziaida	AOO	2025		0%	
2-Services							
Type de travaux	Objet des travaux	Lieux d'exécution	Mode de passation	Periode prévue pour le lancement	Coordonnées du service concerné	Marché destiné aux petites et moyennes sociétés	
Etude	Etude et assistance technique	commune ziaida	AOO/BC	2025		-	
Etude	Etude technique	commune ziaida	AOO/BC	2025		-	
3-Matériel							
Type de Matériels	Objet des Matériels	Quantitatif	Mode de passation	Periode prévue pour le lancement	Coordonnées du service concerné	Marché destiné aux petites et moyennes sociétés	
Matériel technique	-	commune ziaida	AOO	2025		-	
Matériel technique	-	commune ziaida	AOO/BC	2025		-	
Année:2026							
1-Travaux							
Type de travaux	Objet des travaux	Lieux	Mode	Periode prévue	Coordonnées du	Marché destiné aux	
construction	-	commune ziaida	AOO/BC	2026		0%	
construction	-	commune ziaida	AOO	2026		0%	
construction	-	commune ziaida	AOO	2026		0%	
construction	-	commune ziaida	AOO	2026		0%	
amenagement	-	commune ziaida	AOO	2026		0%	
Adduction en eau potable	Travaux d'adduction en eau potable : construction de bornes fontaines publiques ,	commune ziaida	AOO	2026		0%	
Électrification	Achèvement de l'électrification des douars de la commune non encore desservis	commune ziaida	AOO	2026		0%	
2-Services							
Type de travaux	Objet des travaux	Lieux d'exécution	Mode de passation	Periode prévue pour le lancement	Coordonnées du service concerné	Marché destiné aux petites et moyennes sociétés	
Etude	-	commune ziaida	AOO/BC	2026		-	
Etude	-	commune ziaida	AOO/BC	2026		-	
3-Matériel							
Type de Matériels	Objet des Matériels	Quantitatif	Mode de passation	Periode prévue pour le lancement	Coordonnées du service concerné	Marché destiné aux petites et moyennes sociétés	
Matériel technique	-	commune ziaida	AOO	2026		-	
Matériel technique	-	commune ziaida	AOO/BC	2026		-	
Année:2027							
1-Travaux							
Type de travaux	Objet des travaux	Lieux	Mode	Periode prévue	Coordonnées du	Marché destiné aux	
construction	-	commune ziaida	AOO/BC	2027		0%	
construction	-	commune ziaida	AOO	2027		0%	
construction	-	commune ziaida	AOO	2027		0%	
construction	-	commune ziaida	AOO	2027		0%	
amenagement	-	commune ziaida	AOO	2027		0%	
Adduction en eau potable	Travaux d'adduction en eau potable : construction de bornes fontaines publiques ,	commune ziaida	AOO	2027		0%	
Électrification	Achèvement de l'électrification des douars de la commune non encore desservis	commune ziaida	AOO	2027		0%	
2-Services							
Type de travaux	Objet des travaux	Lieux d'exécution	Mode de passation	Periode prévue pour le lancement	Coordonnées du service concerné	Marché destiné aux petites et moyennes sociétés	
Etude	-	commune ziaida	AOO/BC	2027		-	
Etude	-	commune ziaida	AOO/BC	2027		-	
3-Matériel							
Type de Matériels	Objet des Matériels	Quantitatif	Mode de passation	Periode prévue pour le lancement	Coordonnées du service concerné	Marché destiné aux petites et moyennes sociétés	
Matériel technique	-	commune ziaida	AOO	2027		-	
Matériel technique	-	commune ziaida	AOO/BC	2027		-	

ENTREPRENDRE BUSINESS CENTER ERESSTUDIO « S.A.R.L » LIQUIDATION ANTICIPÉE
 • Au terme de l'assemblée générale extraordinaire du 27/04/2025 les associés de la Société «ERESSTUDIO », société à responsabilité limitée au capital de 10.000,00 dh dont le siège social est situé à 55 BD ZERKTOUNI ESPACE ZERKTOUNI 1er ETG APPT N°03 Q.H CASABLANCA à décident de dissoudre la société par anticipation, de nommer Mr SAMIH HARRAR ET Mme RAJAE EL-MSABEN en qualité des liquidateurs et de fixer le siège de la liquidation 55 BD ZERKTOUNI ESPACE ZERKTOUNI 1er ETG APPT N°03 Q.H CASABLANCA.
 Le dépôt légal a été effectué au greffe du tribunal de commerce de Casablanca le 27/05/2025 sous le numéro 973767.

N° 3480/PA

ENTREPRENDRE BUSINESS CENTER TEKBY « S.A.R.L » LIQUIDATION ANTICIPÉE
 • Au terme de l'assemblée générale extraordinaire du 19/03/2025 les associés de la Société «TEKBY », société à responsabilité limitée au capital de 100.000,00 dh dont le siège social est situé à 14 RUE DU LOUVRE ETG 1 RDC -CASABLANCA à décident de dissoudre la société par anticipation, de nommer Mr YOUSSEF BOUKHNFIF ET Mr KHALID BOUKHNFIF en qualité des liquidateurs et de fixer le siège de la liquidation 14 RUE DU LOUVRE ETG 1 RDC -CASABLANCA.
 Le dépôt légal a été effectué au greffe du tribunal de commerce de Casablanca le 27/05/2025 sous le numéro 973768.

N° 3481/PA

CONSTITUTION
 I/- Aux termes d'un acte SSP du 05/05/2025 a Casablanca, il a été établi les statuts d'une société à responsabilité limitée associée unique :
 Dénomination : « SMIRES FRUIT SECS » SARLAU.
 Objet : PRODUCTION CONDITIONNEMENT ET EMBALLAGE DES PRODUITS ALIMENTAIRES, NEGOCIANT.
 Siège Social : CASABLANCA, 75 BD ANFA, ANGLE RUE CLOS DE PROVENCE 8EME ETAGE APPT B103.
 Capital Social : 100 000.00 DHS (Cent Mille dirhams).
 Apport : L'associé fait apport à la société d'une somme en espèce à savoir :
 Mr: MOHAMMED BENNANI SMIRES 100.000.00DHS
 Durée : 99 ans.
 Gérance : Mr MOHAMMED BENNANI SMIRES désigné comme gérant pour une durée illimitée.
 Il-Le dépôt légal a été effectué et immatriculé au registre au tribunal de commerce de Casablanca sous le numéro 678711.
 N° 3482/PA

« PAYKEL MAROC SARL AU »
 R.C. de Fès n° 72.075
 Aux termes d'un acte sous seing privé à Fès, le 10/03/2025, M. Mohammed DZIRI cède 500 parts, qui représentent la moitié de ses parts à la société « EXELPHARMA » SARL.
 Suivant L'AGE en date du 10/03/2025, les associés ont décidé ce qui suit :
 - L'approbation et l'acceptation de la cession mentionnée ci-dessus et changement de la forme juridique SARL AU à SARL ;
 - Transfert de siège sociale de « Bureau Achraf N°42, 6 étages Av Abdelkrim Benjelloun Fès » à « Rue Brahim Roudani Immb 38 Appart 5 Etage 2 Fès » ;
 - Désignation des cogérants M. LAMRABET Anass et M. GHARBAOUI Khalid ;
 - Signature sociale conjointes de M. Mohammed DZIRI et l'un des cogérants M. LAMRABET Anass ou M. GHARBAOUI Khalid ;
 - Modifications des articles 5,6, 7 et 13 des statuts ;
 - Approbation des statuts refondus ;
 Le dépôt légal : a été effectué auprès du Tribunal de Commerce de Fès, le 19/05/2025 sous le n° 18211/25.

N° 3483/PA

STE « WINGH PLASTICS » S.A.R.L A U SOCIETE A RESPONSABILITE LIMITEE D'ASSOCIE UNIQUE AU CAPITAL SOCIAL DE 100.000.00 DHS SIEGE SOCIAL : DIYAR CITE MODERNE, GH E, IMM D, 2ème ETAGE, APPT N° 11, TIT MELLIL CASABLANCA
 L'Extension de l'objet Social, La Cession de Parts Sociales.
 La Démission des fonctions de la gérante unique. La Nomination d'un nouveau Gérant Unique.
 La Transformation de la forme Juridique et La mise à Jour des Statuts
 - Au terme des Procès-verbaux de L'AGE de la société * WINGH PLASTIC * S.A.R.L A. U du 05/05/2025 enregistré Le 16/05/2025, les associés de ladite société ont décidé ce qui suit :
 * L'extension de l'objet Social de la Société * WINGH PLASTICS * S.A.R.L A. U pour comprendre en plus de l'activité de : - Marchand Effectuant Importation et Exportation
 - Transformation de matières en Plastiques et Dérivée
 L'activité de : - Entrepreneur de Transport de Marchandises
 * La Cession de (550 Parts) dans la société par :
 * La Cédante : Mme AMINE MOUNA : (550) Parts sociales
 * Le Cessionnaire : Mr HAKAM OMAR : (550) Parts sociales
 * La démission de Mme AMINE MOUNA de ses fonctions de Gérante Unique dans la société « WINGH PLASTICS » S.A.R.L.A U

* La Nomination de Mr HAKAM OMAR en tant que nouveau Gérant Unique de la société
 * WINGH PLASTICS * S.A.R.L
 * La Transformation de la forme Juridique de la Société d'une S.A.R.L.A U en S.A.R.L
 * La Modification des articles 1, 2, 6, 8 et 17 des statuts
 * La Mise à Jour des statuts (suite aux différentes modifications)
 Le dépôt légal a été effectué au secrétariat greffe du Tribunal de Commerce de Casablanca Le 27/05/2025 Sous N° 973632 dont R.C N° 470.857/Casablanca.
 POUR EXTRAIT ET MENTION
 LA GERANCE
 N° 3484/PA

ROYAUME DU MAROC MINISTERE DE L'EQUIPEMENT ET DE L'EAU DIRECTION PROVINCIALE DE L'EQUIPEMENT ET DE LA LOGISTIQUE D'EL KELAA DES SRAGHNA AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT NATIONAL N° 16/2025
 Le 24/06/2025 à 11h00 min, il sera procédé, dans les bureaux de Mr le Directeur Provincial de l'Equipe-ment, du Transport et de la Logistique d'El Kelaa des Sraghna sis à la Direction Provinciale de l'Equipe-ment du Transport et de la Logistique d'El Kelaa des Sraghna à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres ouvert national sur offres des prix N°16/2025 du 24/06/2025 pour :
FOURNITURE DES PRODUITS ALIMENTAIRES POUR LES AGENTS DE L'ENTRETIEN ROUTIER DE LA DPETL D'EL KELAA DES SRAGHNA -PROVINCE D'EL KELAA DES SRAGHNA-
 Le dossier d'appel d'offres doit être téléchargé à partir du portail des marchés publics accessible à l'adresse: www.marchespublics.gov.ma.
 L'estimation des coûts des prestations établies par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de : Quatre-vingt-douze mille cent quatre-vingt-sept dirhams (92 187 .00 DHS TTC).
 Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de : Mille Cinq cent Dirhams (1 500.00DHS)
 Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 30 à 34 du décret relatif aux marchés publics.
 Les concurrents doivent déposer leurs dossiers par voie électronique dans le portail des marchés publics accessible à l'adresse : www.marchespublics.gov.ma.
 Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 5 du règlement de consultation.
 N° 3485/PA

ROYAUME DU MAROC MINISTERE DE L'INTERIEUR PROVINCE DE DRIOUCH CONSEIL PROVINCIAL DE DRIOUCH DIRECTION GENERALE DES SERVICES SERVICE DES AFFAIRES FINANCIERES ET DE PATRIMOINES BUREAU DES MARCHES

AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT NATIONAL N° : 05/2025/CPD

- Le Mardi : 24 juin 2025, à 11 :00Heures, il sera procédé aux Bureaux du Conseil Provincial de Driouch, à la Ville de Driouch, à l'ouverture des plis relative à l'appel d'offres ouvert national sur offres de prix pour :
 - Travaux de construction du siège du Conseil Provincial de Driouch- Province de Driouchlot : seconds œuvres
- Le dossier d'appel d'offres doit être téléchargé à partir du portail des marchés publics : www.marchepublics.gov.ma.
- Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de : **Quatre-vingt Mille Dirhams (80.000,00 dhs)**.
- L'estimation des coûts des prestations établies par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de : **Quatre million cent quatre-vingt-cinq mille sept cent trente-huit Dirhams (4.185.738,00 DH TTC)**
- Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 30,32 et 34 du décret n° : 2.22.431, Du : 15 Chaaban 1444 (08 Mars 2023) relatifs aux marchés publics.
- Conformément aux dispositions de l'Arrêté de la Ministère de l'Economie et des finances N° : 1982-21, Du : 09 Joumada I 1443 (14 Décembre 2021) relatif à la dématérialisation des procédures de passation des marchés publics et des garanties pécuniaires, le dépôt électronique des plis et des offres est obligatoire.
- Pour les concurrents, il faut produire les copies certifiées conformes à l'original des certificats de qualification et de classification délivrées par le Ministère de l'Equipe-ment, de Transport, de la Logistique et de l'eau, suivant les spécifications du tableau suivant :

Secteur	Classe	Qualifications exigées
A : Construction	3	A2 : Travaux courants en béton armé-maçonnerie pour bâtiment.

- Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par le règlement de consultation.

N° 3486/PA

ROYAUME DU MAROC MINISTERE DE L'INTERIEUR
 Willaya de la région Deraa Tafilalet
 PROVINCE D'ERRACHIDIA
 CAIDAT OUED NAAM
 COMMUNE OUED NAAM

AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT NATIONAL SUR OFFRES DE PRIX N°02/2025

Le lundi 30 juin 2025 à 12heures, il sera procédé dans la salle des réunions de la commune territoriale d'Oued Naam, à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offre sur offres de prix concernant : **Travaux installation des Lampadaires LED pour l'éclairage publics aux différents Ksours de la Commune Territoriale Oued Naam, Province Errachidia.**

Le dossier d'appel d'offres doit être téléchargé à partir du portail des marchés publics accessible à l'adresse www.marchespublics.gov.ma

Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de **treize mille dirhams (13.000,00 DH)**.

L'estimation des couts des prestations établie par le maître d'ouvrage est fixé à la somme de : **six cent quatre-vingt-deux mille Cinque cent. Dirhams (682.500,00 DH TTC)**.

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 30 à 34 du décret n° 2-22-431 du 15 chaabane 1444 (8 mars 2023) relatif aux marchés publics.

Les concurrents doivent déposer leurs dossiers par voie électronique selon l'arrêté du Ministre délégué auprès de la Ministre de l'Economie et des Finances, chargé du budget n° 1692-23 du 4 hija 1444 (23 juin 2023) relatif à la dématérialisation des procédures, des documents et des pièces relatives aux marchés publics.

Le soumissionnaire est tenu de déposer **électroniquement** les fiches techniques ou au bureau technique de la commune Oued Naam

Les concurrents devront fournir une copie légalisée (certifiée conforme à l'original) du certificat de qualification et de classification suivant :

secteur	qualification	classe
J	J4	4

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 04 du règlement de consultation.

N° 3487/PA

N2H MEDIA SARL LIQUIDATION ANTICIPÉE

Aux termes du PV de l'AGE du 05/05/2025, les associés de la société "N2H MEDIA" SARL, ayant le siège social à 96 Bd Anfa Etage N°1 Appartement N°11 Residence Le Printemps D'anfa Casablanca, ont décidé ce qui suit :

- Dissoudre la société par anticipation ;
- Nommer Mme Nadia HAOUATE en qualité de liquidateur et de fixer le siège de liquidation à 96 Bd Anfa Etage N°1 Appartement N°11 Residence Le Printemps D'anfa Casablanca.

Le dépôt légal a été effectué au Tribunal de Commerce de Casablanca, le 29/05/2025 sous le N°974232.

N° 3489/PA

SOCIETE « P&N.COM » SARL

RC N° : 1871 à AZROU L'assemblée générale extraordinaire en date du 14/05/2025 de la SOCIETE « P&N.COM » a décidé :

- L'approbation de la cession de la totalité des parts de Mr AHMEDTAHA LAMDIRA au profit de Mme MERYAM SLIMANI et Mr LAMDIRA BRAHIM.
- La démission de Mr AHMEDTAHA LAMDIRA de ses fonctions de gérant et la désignation de Mme MERYAM SLIMANI et Mr LAMDIRA BRAHIM des co-gérants à la société P&N.COM.
- La modification des articles 06-7 et 17 des statuts. Le dépôt légal a été effectué

tué au Tribunal de première instance d'AZROU le 27/05/2025 sous le numéro 140.

Pour extrait et mention **N° 3490/PA**

ROYAUME DU MAROC MINISTRE DE L'INTERIEUR PROVINCE DE GUERCIF CERCLE DE TADDART CAIDAT DE MEZGUITAM COMMUNE DE MEZGUITAM AVIS D'APPEL D'OFFRE OUVERT N° 03/2025/ C M SEANCE PUBLIQUE

Le 26/05/2025 à 10 heures se déroulera dans les Bureaux de la Commune de Mezguitam l'ouverture des plis relatif aux travaux pour construction de l'abattoir au centre de Mezguitam, commune Guercif.

Le dossier d'appel d'offre peut être téléchargé à l'adresse : www.marchespublics.gov.ma.

- La caution provisoire est fixé à la somme : Six Mille 6.000 Dhs
- Le coût estimatif des Travaux est fixé à la somme : 359.940,00 DHS

Le contenu la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des Concurrents doivent être Conformé aux dispositions des articles 30et 34 du n° 2-22-431 du 15 chaabane 1444 (08 mars 2023) relatif au marché Public.

Les concurrents doivent déposer leur dossier par voie électronique dans le portail des marches public accessible à l'adresse

www.Marchespublics.Gov.ma

N° 3491/PA

ROYAUME DU MAROC MINISTRE DE L'INTERIEUR PROVINCE DE GUERCIF CERCLE DE TADDART CAIDAT DE MEZGUITAM COMMUNE DE MEZGUITAM AVIS D'APPEL D'OFFRE OUVERT N° 04/2025/ C M SEANCE PUBLIQUE

Le 26/06/2025 à 14 heures se déroulera dans les Bureaux de la Commune de Mezguitam l'ouverture des plis relatif aux travaux de construction d'un parc automobile à la commune de Mezguitam, -province de Guercif.

Le dossier d'appel d'offre peut être téléchargé à l'adresse : www.marchespublics.gov.ma.

- La caution provisoire est fixé à la somme: Cinq Mille 5.000 Dhs
- Le coût estimatif des Travaux est fixé à la somme : 292.706,88 DHS

Le contenu la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des Concurrents doivent être Conformé aux dispositions des articles 30et 34 du n° 2-22-431 du 15 chaabane 1444 (08 mars 2023) relatif au marché Public.

Les concurrents doivent déposer leur dossier par voie électronique dans le portail des marches public accessible à l'adresse www.Marchespublics.Gov.ma

N° 3492/PA

ROYAUME DU MAROC MINISTRE DE L'INTERIEUR PROVINCE DE CHICHAOUA COMMUNE SIDI MOKHTAR

Avis d'appel d'offres ouvert national sur offres de prix N°06/2025 Séance publique

Jeudi 26 Juin 2025 à 11 heures matin, il sera procédé au siège de la commune de Sidi Mokhtar à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offre nationale N°06/2025 pour :

TRAVAUX D'AMENAGEMENT DE QUATRES TERRAINS OMNISPORTS AUX QUARTIERS: ERRIAD – TAKADDOUM – EL IDARI – EL BASSATINE.

Le maître d'Ouvrage est le président de la Commune Sidi Mokhtar.

Le dossier d'appel d'offres peut être téléchargé à partir du portail des marchés de l'Etat :

www.marchespublics.gov.ma.

La caution provisoire : Trente mille dirhams (30 000.00 dhs).

Estimation des coûts des prestations établie par le maître d'ouvrage est fixé à la somme de: **Un million huit cent quatre vingt mille sept cent cinquante sept dirhams ,60 cts (1 880 757,60 dhs).**

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 30,32 et 34 du décret N° 2-22-431 du 15 chaabane 1444 (08/03/2023) relatif aux marchés publics.

Le dépôt des plis des concurrents s'effectuent par voie électronique, à partir du portail marocain des marchés publics, www.marchespublics.gov.ma, conformément aux dispositions de l'arrêté du ministre délégué auprès du ministre de l'économie et des finances, chargé du budget N° 1692-23 du 4 Hijja 1444 (23 Juin 2023) relatif à la dématérialisation des procédures, des documents et des pièces relatifs aux marchés publics .

Les fiches techniques demandées au article 15 du RC doivent être déposées dans le bureau de service des marchés au plus tard le jour ouvrable précédant la date d'ouverture des plis contre délivrance, ou remis séance tenante au président de la commission d'appel d'offres.

Les concurrents sont tenus de produire une copie certifiée conforme à l'original du certificate de qualification et de classification délivrer par le ministère de l'équipement du transport et de la logistique et de l'eau ,la qualification exigée par cet appel d'offres est comme suit:

SECTEUR	QUALIFICATION	CLASSE
0	02	2

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 5 et 8 du règlement de consultation.

N° 3488/PA

Horaires des trains

SENS MARRAKECH - CASABLANCA - FES

N° Train	Marrakech	Benguerdjel	Secteur	Berrechid	Casa Oudja	Casa Voyageurs	Aln Bahajouj	Mohammadia	Salat Agdal	Salat Ville	Salat Talbourk	Salat	Salat Talbourk	Kanitra	Sidi yakhya	Sidi Slimane	Sidi Kacem	Meknes au centre	Meknes	Selma ayoun	Aln tchamraoui	Fes
171 *						5:40	5:48	5:59	6:31	6:37	6:47	6:53	7:00	7:05	7:44	7:59	8:38	8:47	9:06	9:27	9:28	8:02
303					7:21	6:40	6:59	7:31	7:37	7:47	7:53	8:00	8:05	8:40	8:55	9:40	9:55	10:06	10:17	10:35	10:35	10:35
602 *	4:50	5:35	6:39	6:59	7:21	7:30	7:49	8:21	8:27	8:37	8:43	8:50	8:55	9:30	9:51	10:36	10:39	10:39	10:39	11:53	12:04	12:25
141						9:30	9:38	9:49	10:21	10:27	10:37	10:43	10:50	11:25	11:55	12:30	12:39	12:39	12:39	13:53	14:04	14:25
606	7:50	8:35	9:39	9:59	10:21	10:30	10:50	11:22	11:27	11:37	11:43	11:50	11:55	12:30	12:51	13:36	13:39	13:39	14:53	15:04	15:25	
143						11:50	11:58	12:09	12:21	12:27	12:37	12:43	12:50	13:25	13:55	14:30	14:39	14:39	15:53	16:04	16:25	
v13245	10:50	11:35	12:09	12:59	13:21	13:30	13:50	14:22	14:27	14:37	14:43	14:50	14:55	15:30	15:51	16:36	16:39	16:39	17:53	18:04	18:25	
614	11:50	12:35	13:39	13:59	14:21	14:30	14:50	15:22	15:27	15:37	15:43	15:50	15:55	16:30	16:51	17:36	17:39	17:39	18:53	19:04	19:25	
616	12:50	13:35	14:39	14:59	15:21	15:30	15:50	16:22	16:27	16:37	16:43	16:50	16:55	17:30	17:51	18:36	18:39	18:39	19:53	20:04	20:25	
618	13:50	14:35	15:39	15:59	16:21	16:30	16:50	17:22	17:27	17:37	17:43	17:50	17:55	18:30	18:51	19:36	19:39	19:39	20:53	21:04	21:25	
620	14:50	15:35	16:39	16:59	17:21	17:30	17:50	18:22	18:27	18:37	18:43	18:50	18:55	19:30	19:51	20:36	20:39	20:39	21:53	22:04	22:25	
622	15:50	16:35	17:39	17:59	18:21	18:30	18:50	19:22	19:27	19:37	19:43	19:50	19:55	20:30	20:51	21:36	21:39	21:39	22:53	23:04	23:25	
624	16:50	17:35	18:39	18:59	19:21	19:30	19:50	20:22	20:27	20:37	20:43	20:50	20:55	21:30	21:51	22:36	22:39	22:39	23:53	24:04	24:25	
626	17:50	18:35	19:39	19:59	20:21	20:30	20:50	21:22	21:27	21:37	21:43	21:50	21:55	22:30	22:51	23:36	23:39	23:39	24:53	25:04	25:25	
66A						21:15	21:23	21:34	22:06	22:14	22:24	22:29	22:36	23:10	23:31	24:16	24:19	24:19	0:28	0:28	0:28	
628	19:00	19:45	20:49	21:09	21:31	21:40	22:00	22:32	22:37	22:47	22:53	23:00	23:05	23:40	24:01	24:46	24:49	24:49	0:49	0:49	0:49	
139						22:15	22:23	22:34	23:06	23:14	23:24	23:29	23:36	24:10	24:31	25:16	25:19	25:19	0:28	0:28	0:28	
667	21:00	21:45	22:49	23:09	23:34	23:40	23:59	0:34	0:37	0:47	0:53	1:00	1:05	1:40	2:01	2:56	2:59	2:59	3:19	3:19	3:19	

SENS FES - CASABLANCA - MARRAKECH

N° Train	Fes	Aln tchamraoui	Selma ayoun	Meknes	Meknes au centre	Sidi Kacem	Sidi Slimane	Sidi yakhya	Kanitra	Salat Talbourk	Salat	Salat Talbourk	Salat Ville	Salat Agdal	Mohammadia	Aln Bahajouj	Casa Voyageurs	Casa Oudja	Berrechid	Secteur	Benguerdjel	Marrakech
17A						3:10	3:36	4:28	4:50	4:56	5:00	5:17	5:30	6:02	6:51	6:50	6:50	6:50	6:52	7:52	8:58	9:01
307	2:50					4:17	4:33	5:14	5:35	5:39	5:52	5:58	6:01	6:42	6:50							
606	3:42					6:17	6:26	6:58	6:26	6:30	6:43	6:49	7:26	7:38	7:46							
104 *	4:55	5:30	6:04	6:17	6:32	6:04	6:23	7:00	7:18	7:22	7:35	7:40	8:12	8:23	8:31	8:44	9:06	9:30	10:01	10:51	11:24	
106	5:40	5:54	6:04	6:17	6:32	7:04	7:17	7:39	8:05	8:18	8:22	8:35	8:40	9:12	9:23	9:35	9:44	10:06	10:30	11:01	11:34	
170 *	6:30	6:23	6:33	6:46		8:04	8:17	8:39	9:00	9:18	9:22	9:35	9:40	10:12	10:23	10:35	10:44	11:06	11:30	12:01	12:34	
110	6:40					9:04	9:17	9:39	10:00	10:18	10:22	10:35	10:40	11:12	11:23	11:35	11:44	12:06	12:30	13:01	13:34	
112	7:40	7:34	8:04	8:17	8:32	9:04	9:17	9:39	10:00	10:18	10:22	10:35	10:40	11:12	11:23	11:35	11:44	12:06	12:30	13:01	13:34	
114	8:40					10:04	10:17	10:39	11:00	11:18	11:22	11:35	11:40	12:12	12:23	12:35	12:44	13:06	13:30	14:01	14:34	
116	9:40	9:34				11:04	11:17	11:39	12:00	12:18	12:22	12:35	12:40	13:12	13:23	13:35	13:44	14:06	14:30	15:01	15:34	
118	10:40					12:04	12:17	12:39	13:00	13:18	13:22	13:35	13:40	14:12	14:23	14:35	14:44	15:06	15:30	16:01	16:34	
120	11:40	11:34	12:04	12:17	12:32	13:04	13:17	13:39	14:00	14:18	14:22	14:35	14:40	15:12	15:23	15:35	15:44	16:06	16:30	17:01	17:34	
122	12:40					14:04	14:17	14:39	15:00	15:18	15:22	15:35	15:40	16:12	16:23	16:35	16:44	17:06	17:30	18:01	18:34	
124	13:40	13:34				15:04	15:17	15:39	16:00	16:18	16:22	16:35	16:40	17:12	17:23	17:35	17:44	18:06	18:30	19:01	19:34	
142	14:40					16:04	16:17	16:39	17:00	17:18	17:22	17:35	17:40	18:12	18:23	18:35	18:44	19:06	19:30	20:01	20:34	
128	15:40	15:34	16:04	16:17	16:32	17:04	17:17	17:39	18:00	18:18	18:22	18:35	18:40	19:12	19:23	19:35	19:44	20:06	20:30	21:01	21:34	
303	16:40					18:04	18:17	18:39	19:00	19:18	19:22	19:35	19:40	20:12	20:23	20:35	20:44	21:06	21:30	22:01	22:34	
132	17:40	17:34				19:04	19:17	19:39	20:00	20:18	20:22	20:35	20:40	21:12	21:23	21:35	21:44	22:06	22:30	23:01	23:34	
144																						



Malgré la suspension de l'impression,
les journalistes sont toujours sur le terrain et l'accès
est gratuit à la presse citoyenne

La presse nationale aux premiers rangs sur tous les fronts

Sur le web ou en kiosques

Votre soutien, Notre avenir



La presse professionnelle,
antivirus contre l'infox



Portrait



Ngugi wa Thiong'o

Héraut des langues africaines

Le Kényan Ngugi wa Thiong'o, mort mercredi à l'âge de 87 ans, avait décidé durant son emprisonnement à la fin des années 70 d'abandonner l'anglais pour écrire dans sa langue natale, le kikuyu, choix radical mais capital dans une oeuvre marquée par la lutte contre les inégalités.

"Je crois tellement en l'égalité des langues. Je suis complètement horrifié par la hiérarchie des langues", affirmait l'écrivain dans un entretien à l'AFP en 2024, depuis

la Californie, où il vivait en exil.

Cette décision avait à l'époque suscité l'incompréhension. "Nous pensions tous qu'il était fou (...) et courageux à la fois", raconte l'écrivain kényan David Maillu: "On se demandait qui achèterait les livres."

Il est pourtant devenu une des figures de la littérature d'Afrique de l'Est, et de tout le continent africain, régulièrement cité comme nobélisable.

"Il a revitalisé les langues africaines, longtemps dénigrées comme étant incapables d'exprimer la modernité de manière intelligible", estime Evan Mwangi, professeur de littérature à l'université américaine de Northwestern.

"Il fait ce que d'autres écrivains majeurs de l'histoire ont fait: écrire dans la langue de leur peuple plutôt que dans celle de l'élite", poursuit-il, citant les exemples de Shakespeare, Dante et Tolstoï.

Ce choix s'inscrit dans sa critique de toute forme de domination, de la colonisation britannique du Kenya aux inégalités et injustices de

la société kényane post-coloniale.

Né dans une famille de paysans de la région de Limuru, non loin de Nairobi, Ngugi wa Thiong'o a été marqué dès sa jeunesse par la colonisation britannique et l'insurrection locale Mau Mau entre 1952 et 1960, cruciale dans la marche vers l'indépendance finalement obtenue en 1963, qui influenceront ses premières oeuvres.

Après l'indépendance, ses romans et pièces s'attaquent aux élites du pays, comme dans "Pétales de sang" - l'un de ses derniers romans écrits en anglais en 1977 - qui dresse un tableau sans complaisance du Kenya post-colonial.

La même année, la pièce "Je me marierai quand je voudrai", co-écrite avec l'écrivain Ngugi wa Mirii, qui évoque l'exploitation des Kényans ordinaires par l'élite politique et économique irrite les autorités, qui font emprisonner les deux auteurs en décembre 1977.

C'est dans sa cellule de la prison de haute sécurité de Kamiti que Ngugi wa Thiong'o écrit son premier roman en kikuyu "Caitaani

Mutharaba-ini" ("Le Diable sur la Croix").

"Je l'ai écrit sur le seul papier dont je disposais, du papier toilette", a-t-il raconté à la radio américaine NPR.

Décrit comme un prisonnier d'opinion par Amnesty International, il sera libéré en décembre 1978 après une campagne internationale de soutien.

Il décide de s'exiler en 1982 après l'interdiction des compagnies de théâtre au Kenya, dirigées depuis 1978 par l'autocrate Daniel arap Moi. Il s'installera en Grande-Bretagne, puis aux Etats-Unis.

En 1986, celui qui a abandonné son prénom occidental, James, publie "Décoloniser l'esprit". Dans cet ensemble d'essais et manifestes post-colonial, il revendique l'adoption de sa langue natale comme langue d'écriture.

Ngugi wa Thiong'o revient au Kenya en juillet 2004, après que Daniel arap Moi a quitté le pouvoir.

A son arrivée, avec son épouse Njeeri, il déclare venir "l'esprit ouvert, le coeur ouvert et les bras ouverts".

Quelques jours plus tard,

Ngugi wa Thiong'o est devenu une des figures de la littérature d'Afrique de l'Est, et de tout le continent africain, régulièrement cité comme nobélisable

le couple est violemment attaqué dans son appartement: sa femme est violée, lui tabassé. Il n'a pas été établi si cette agression était à motivation criminelle ou politique. A la suite de cette agression il n'est que rarement rentré au pays.

Marié et père de trois enfants, il vivait aux Etats-Unis depuis 1989, où il a enseigné la littérature comparée à l'université californienne d'Irvine.

Thiong'o a revitalisé les langues africaines, longtemps dénigrées comme étant incapables d'exprimer la modernité de manière intelligible

Sport

Assemblée générale de l'AMAN

Walid Regragui : *Le football, un vecteur de partage des valeurs et de rapprochement entre les peuples*

Nabil Baha : *Le Mondial, un événement d'envergure de nature à favoriser le brassage des cultures*



Le football est un vecteur essentiel de partage des valeurs et de rapprochement entre les peuples, a indiqué, mercredi à Marrakech, le sélectionneur national, Walid Regragui.

"Le football est un vecteur de partage des valeurs. Il rapproche les peuples et les cultures et nous permet d'apprendre les uns des autres", a-t-il dit lors d'un panel sur le thème "Coupe du Monde FIFA 2030 : enjeux et rôle des agences de presse méditerranéennes", organisé dans le cadre de la 33^e Assemblée générale de l'Alliance des Agences de Presse Méditerranéennes (AMAN).

Il a relevé que la sélection nationale de football a la chance de compter sur "une diaspora bien implantée en Europe avec des cultures différentes, mais un socle commun qui est le Maroc". "Cela enrichit le groupe, constitue une force et reflète le vivre ensemble", a-t-il noté.

Pour M. Regragui, "le plus important est de partager les mêmes valeurs et de donner une belle image de notre pays".

Évoquant l'organisation du Mondial-2030 par le Maroc, l'Espagne et le Portugal, le sélectionneur national a fait observer qu'il s'agit pour les trois pays appartenant à deux continents, l'Europe et l'Afrique, "de travailler ensemble, en partageant des émotions et des valeurs communes".

En 2030, l'objectif est de "transmettre une belle image et accueillir les peuples du monde entier dans les meilleures conditions", a-t-il poursuivi, se disant

convaincu que les trois pays hôtes seront "à la hauteur de cet événement".

"Nous avons énormément de chance d'organiser la Coupe du monde de football, un événement d'envergure de nature à favoriser le brassage des cultures", s'est félicité, pour sa part, le sélectionneur national U17, Nabil Baha.

"Tous les Marocains doivent être mobilisés, chacun à son niveau, pour que ce Mondial soit inoubliable et le meilleur de l'histoire", a-t-il ajouté.

Par ailleurs, le champion d'Afrique U17 a fait savoir que "le Maroc, fort des récents exploits footballistiques des différentes sélections, participe désormais aux compétitions pour gagner".

Cette culture de la gagne, a-t-il expliqué, est incarnée par le récent sacre de la sélection nationale U17, celui des Lions de l'Atlas de futsal, (CAN et médaille de bronze aux JO de Paris pour les U23), la qualification au Mondial pour les U20, ainsi que l'équipe qatarie des Lions de l'Atlas au Mondial-2022.

"Nous avons désormais des objectifs très élevés: hisser haut le drapeau du Maroc et faire rayonner le football national dans les différentes Coupes du monde auxquelles toutes les sélections nationales sont qualifiées", a-t-il fièrement dit.

Les travaux de la 33^e Assemblée générale de

l'AMAN devaient prendre fin hier jeudi, avec des panels et débats thématiques, la signature d'accords de coopération et une cérémonie de remise des prix de l'AMAN pour les meilleurs articles et photos de presse.

U17

La sélection marocaine des moins de 17 ans de football disputera deux matches amicaux en prévision du Mondial de la catégorie (Qatar-2025).

L'équipe nationale affrontera son homologue du Canada, le 3 juin prochain (16h00) et le Japon, le 6 du même mois (12h30) dans la ville espagnole d'Alicante, indique la Fédération royale marocaine de football.

Ces deux rencontres s'inscrivent dans le cadre des préparatifs du Onze national pour la prochaine Coupe du monde qui aura lieu au Qatar du 3 au 27 novembre prochain.

Lors de la phase finale du Mondial, l'équipe nationale évoluera dans le groupe B, aux côtés du Japon, la Nouvelle-Calédonie et le Portugal.

Chelsea vainqueur de la Conference League

Ezzalzouli, buteur malheureux

Le club londonien de Chelsea a remporté l'UEFA Conference League, en s'imposant 4-1 contre le Real Betis, lors de la finale disputée mercredi soir au Stadion Wrocław, en Pologne.

L'international marocain Abdessalam Ezzalzouli a ouvert le score pour les Sévillans à la 9^e minute sur une passe d'Isco, ne laissant aucune chance au portier des "Blues" Filip Jörgensen.

Cueilli à froid par le Betis en première période, Chelsea a remis les pendules à l'heure à la 66^e minute sur une réalisation d'Enzo Fernandez, avant d'alourdir le score quatre minutes plus tard sur un but de Nicolas Jackson.

Jadon Sancho a éteint le suspense en marquant un troisième but sur une frappe enroulée du pied droit à la réception d'une passe de Kiernan Dewsbury-Hall (83^e), avant que Moses Caicedo ne scelle le score de la finale en faveur des poulains d'Enzo Maresca sur une frappe contrée du pied droit à l'entrée de la surface (90^e +1).

Avec cette victoire, Chelsea est désormais la première équipe à avoir remporté les cinq grandes compétitions interclubs masculines seniors de l'UEFA avec deux titres en UEFA Champions League, deux UEFA Europa Leagues, deux Super Coupes de l'UEFA et deux Coupes des vainqueurs de coupe (compétition aujourd'hui disparue).

Partenariat prometteur entre la FRMJAMA et l'AIJFP

En présence de plusieurs personnalités sportives, entraîneurs et arbitres, une convention de partenariat a été signée, récemment, au siège de la Fédération Royale marocaine de judo et arts martiaux assimilés entre l'instance fédérale et l'Académie internationale de judo franco-marocain. L'ambition de ce partenariat réside dans la considération du judo comme vecteur d'inclusion sociale, de coopération internationale et de développement personnel. Cette initiative commune promet de poser les bases d'un partenariat structuré, durable et résolument engagé entre le Maroc et l'Europe. À la manœuvre, deux figures reconnues, Mohammed El Ghazili, président de l'AIJFP, et Chafik El Kettani, président de la Fédération.

Bien plus qu'un sport, le judo est ici pensé comme un outil d'éducation, de citoyenneté et de cohésion sociale. L'objectif étant de donner accès à la pratique sportive à des publics éloignés, notamment les jeunes issus de quartiers populaires, les personnes en situation de handicap, et surtout, les femmes, au cœur de cette nouvelle dynamique. Parmi les mesures concrètes annoncées, l'organisation des stages et compétitions réservés aux femmes et jeunes filles, la distribution de matériel dans les clubs les moins équipés, un mentorat porté par des judokates de haut niveau, des formations spécifiques à destination des entraîneuses et arbitres féminines.

Ce partenariat s'inscrit également dans une démarche transnationale, en mobilisant la diaspora marocaine, et en facilitant les échanges



entre clubs marocains et européens. Pour cela, la convention prévoit un accompagnement technique et logistique de l'AIJFP, l'accès aux infrastructures de la Fédération pour des événements conjoints, un suivi individualisé des jeunes talents issus de la diaspora et un dispositif d'évaluation continue pour ajuster les actions et garantir leur efficacité.

Parmi les termes de l'accord figure le lancement d'une série d'initiatives visant à soutenir le sport féminin, en organisant des cours de formation et des compétitions spécifiquement pour les filles et les femmes, en distribuant des équipements sportifs aux clubs qui souffrent

de ressources limitées. Des programmes de formation seront également développés pour qualifier des entraîneurs et des arbitres féminines capables de contribuer au développement de la pratique féminine de ce sport.

En parallèle, la Fédération a organisé plusieurs activités, dont des visites des clubs de judo à Rabat et Casablanca. Elle a également pris l'initiative d'impliquer les membres de la délégation dans des matchs amicaux contre des champions marocains, qui ont abouti à la distribution de médailles, de trophées et de certificats amicaux de participation.

Aicha Ammor

Un emploi sur quatre exposé à la transformation par l'IA générative

Un emploi sur quatre dans le monde est potentiellement exposé à l'intelligence artificielle générative (GenAI), indique une nouvelle étude conjointe de l'Organisation internationale du travail (OIT) et de l'Institut national de recherche (NASK) de Pologne, soulignant toutefois que la transformation, plutôt que le remplacement, est le scénario le plus probable.

Le rapport, intitulé "IA générative et emploi : un indice mondial affiné de l'exposition professionnelle", présente l'évaluation mondiale la plus détaillée à ce jour de la manière dont la GenAI pourrait remodeler le monde du travail. L'indice fournit un aperçu nuancé de la manière dont l'IA pourrait transformer les professions à travers les pays, en combinant près de 30.000 tâches professionnelles, une validation par des experts, une notation assistée par IA, et les micro-données harmonisées de l'OIT.

"Nous avons dépassé la théorie pour construire un outil ancré dans les métiers réels. En alliant intelligence humaine, expertise métier et modèles d'IA générative, nous avons mis au point

une méthode reproductible permettant aux pays d'évaluer les risques et d'y répondre avec précision", a déclaré Pawel Gmyrek, chercheur à l'OIT et auteur principal de l'étude.

De nouveaux "gradients d'exposition", qui regroupent les professions selon leur niveau d'exposition à l'IA générative, permettent aux décideurs de distinguer les emplois à fort risque d'automatisation complète de ceux plus susceptibles d'évoluer par transformation des tâches.

Il en ressort que 25% des emplois mondiaux relèvent de professions potentiellement exposées à la GenAI, avec une part plus importante dans les pays à revenu élevé (34%).

L'exposition reste nettement plus élevée chez les femmes. Dans les pays à revenu élevé, les emplois les plus exposés à l'automatisation représentent 9,6% de l'emploi des femmes, contre seulement 3,5% pour les hommes.

Selon le rapport, les emplois de bureau sont les plus exposés, du fait de la capacité théorique de la GenAI à automatiser bon nombre de leurs tâches. Toutefois, l'évolution des capacités de la GenAI entraîne aussi une exposition



croissante de certaines professions cognitives hautement numérisées dans les secteurs des médias, des logiciels et de la finance.

Par ailleurs, l'étude montre que l'automatisation complète reste limitée, car de nombreuses tâches, bien que potentiellement réalisées plus efficacement, nécessitent toujours une intervention humaine. L'étude met en

lumière les trajectoires divergentes entre les métiers déjà habitués à des transformations numériques rapides (comme les développeurs de logiciels) et ceux où des compétences numériques limitées peuvent entraîner des effets négatifs.

Les politiques encadrant les transitions numériques seront déterminantes pour maintenir les travailleurs dans des métiers en transformation et

garantir la qualité des emplois.

"Cet indice permet d'identifier les secteurs où l'impact de l'IA générative est le plus probable, afin que les pays puissent mieux se préparer et protéger les travailleurs. Notre prochaine étape est d'appliquer cet indice aux données détaillées du marché du travail en Pologne", a déclaré Marek Troszyński, expert principal au NASK et co-auteur de l'étude.

L'étude OIT-NASK souligne que les chiffres concernent l'exposition potentielle, et non des pertes d'emploi réelles. Les contraintes technologiques, les lacunes en infrastructures et le manque de compétences font que l'application de la GenAI variera fortement selon les pays et les secteurs. Les auteurs soulignent que la GenAI est plus susceptible de transformer les emplois que de les supprimer.

Le rapport appelle les gouvernements, les organisations d'employeurs et de travailleurs à engager un dialogue social actif et à mettre en place des stratégies inclusives et proactives pour améliorer la productivité et la qualité des emplois, en particulier dans les secteurs les plus exposés.

Recettes

Salade niçoise au thon



Ingrédients :

1 boîte de thon vapeur Le Saveur Olive (130 g)
170 g de haricots verts extra-fins
1 poivron vert
20 tomates cerises
2 mini concombres
2 oignons nouveaux
100 g d'olives niçoises
2 c. à soupe de câpres
3 oeufs durs
1 gousse d'ail
quelques brins de persil plat
2 c. à café de vinaigre de cidre
3 c. à soupe d'huile d'olive
½ citron
sel, poivre du moulin

Préparation :

1 Faites cuire les haricots verts dans une casserole d'eau bouillante salée pendant une dizaine de minutes.
Ils doivent rester légèrement croquants. Rafraîchissez-les aussitôt dans

de l'eau glacée pour fixer la couleur.

Égouttez. Faites de même avec les oeufs.

2 Retirez les graines du poivron et coupez-le en petits morceaux.

3 Coupez les tomates cerises en quatre.

4 Coupez les mini concombres en fines rondelles.

5 Coupez les haricots verts en petits tronçons.

6 Émincez l'oignon.

7 Pelez, dégermez et écrasez la gousse d'ail. Effeuillez et ciselez le persil.

9 Coupez les oeufs durs en quatre.

10 Égouttez le thon. Mélangez son jus dans un petit bol avec l'huile d'olive et le vinaigre de cidre. Assaisonnez.

11 Juste avant de servir, réunissez tous les ingrédients de la salade et remuez. Présentez la salade avec les quartiers d'oeufs durs disposés en rosace sur le dessus.

Près de 150 espèces d'oiseaux menacées d'extinction en Afrique australe

Près de 150 espèces d'oiseaux sont classées comme menacées ou quasi menacées d'extinction en Afrique du Sud, au Lesotho et en Eswatini, révèle une étude publiée mardi.

Le Livre rouge révisé des données sur les oiseaux, lancé par l'organisation BirdLife, prévient que ce chiffre est en hausse par rapport aux 132 espèces du précédent recueil de données sur les oiseaux de la région, publié en 2015.

«Les conséquences des activités humaines sont visibles sur les populations d'oiseaux de la région, avec un large éventail de menaces allant de la perte d'habitat à la persécution délibérée», a déclaré l'organisation à but non lucratif de conservation des oiseaux.

Pendant trois ans, plus de 137 ornithologues, défenseurs de l'environnement et scientifiques ont collaboré à 193 rapports détaillés pour quantifier le risque d'extinction des oiseaux de la région.

Cela s'étend à 70 espèces endémiques et quasi endémiques supplémentaires encore considérées comme présentant un risque d'extinction plus faible, telles que le souimanga à poitrine orange et le sultan à poitrine orange.

Le Livre rouge fournit des informations sur les menaces pesant sur la conservation des oiseaux de la région, ainsi que sur l'effet des mesures de protection mises en place. «Les résultats sont alarmants, mais porteurs d'espoir et fournissent des informations cruciales sur les menaces et

des pistes claires pour des actions de conservation», a indiqué BirdLife Afrique du Sud.

Des oiseaux emblématiques comme le vautour oricou, qui a été gravement touché par des empoisonnements massifs, la perte de ressources de nidification et les interactions avec les infrastructures énergétiques, sont désormais classés comme espèces en danger critique d'extinction.

La perte d'habitat et les changements dans les pratiques agricoles ont conduit l'alouette de Botha à un sort similaire, détaille la même source, soulignant les besoins urgents de conservation dans les

habitats de prairies de haute altitude.

A l'inverse, des efforts de conservation dédiés ont permis à des espèces comme le vautour du Cap, la grue caronculée et l'ibis chauve du Sud de s'améliorer, «démontrant l'impact puissant des interventions ciblées et du travail de conservation dédié», relève-t-on.

Le processus d'inscription sur la liste rouge identifie également les lacunes dans les connaissances, guidant ainsi les efforts de recherche. Ainsi, certaines espèces ont été déclassées non seulement grâce à des interventions directes de conservation, mais aussi grâce à une amélioration significative des connaissances.

